

Programme d'agriculture
urbaine
de Gatineau



Table des matières

1. Présentation du programme.....	4
2. Types d'agriculture urbaine et leurs bénéfices.....	8
3. Vision et valeurs.....	13
4. Orientations et résultats attendus.....	15
5. Mise en œuvre et évaluation	18
Remerciements	20
Bibliographie	21
Annexe	23



1

Présentation du programme

1 Présentation du programme

Mise en contexte

Comme ailleurs dans le monde, le mouvement de l'agriculture urbaine est en plein essor au Québec. La Ville de Gatineau n'est pas en reste puisqu'elle soutient les jardins communautaires depuis les années 1980. Le développement de ces derniers s'est toujours fait avec la collaboration des organismes du milieu qui en assurent la gestion quotidienne. Plus récemment, la mise en place du Fonds Vert de la Ville de Gatineau a permis de soutenir plusieurs projets touchant l'agriculture urbaine.

En 2012, la Ville de Gatineau a réalisé un atelier de travail auprès d'organismes du milieu dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement (SADR). À la suite de cette réflexion, une définition de l'agriculture urbaine dans le contexte gatinois a été retenue :

La production de fruits, de légumes et de miel, l'élevage pour l'alimentation ou d'autres usages (éducation, sensibilisation, environnement) dans et au pourtour de la ville. L'agriculture urbaine gatinoise englobe une variété de systèmes de production, partant de la production de subsistance et la transformation au niveau du ménage (jardins privés), des activités communautaires de quartier (jardins collectifs ou communautaires, institutions d'enseignement) et jusqu'à des activités d'agriculture commerciale (serres industrielles, jardins, aquaculture). À ces activités, d'autres sont reliées, telles que la production et la livraison des intrants (plants, engrais, compost) tout comme la transformation et la mise en marché des produits.

Source : Ville de Gatineau, 2015

L'exercice a également permis de saisir l'intérêt de la collectivité pour l'agriculture urbaine et de proposer une vision, des valeurs, des objectifs et des pistes d'action pour le développement de l'agriculture urbaine d'ici 2051. Il s'agit d'un travail à long terme qui sera nécessairement réalisé en plusieurs étapes, ce programme constituant une étape importante dans son cheminement.



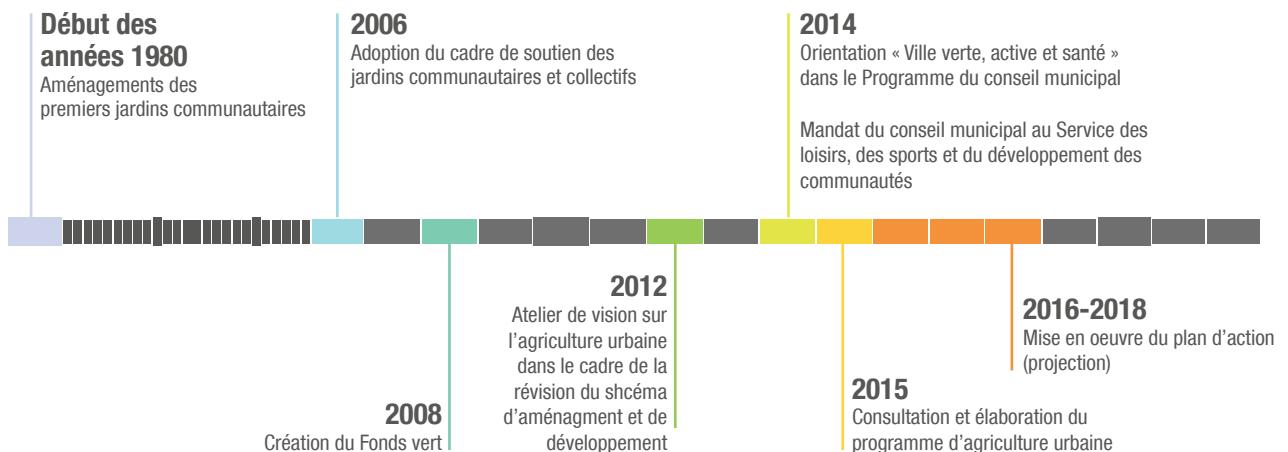


Figure 1 - Principaux jalons de l'agriculture urbaine gatinoise

En 2014, le conseil municipal s'est donné six grandes priorités dont celle de faire de Gatineau une ville verte, active et santé. Pour y arriver, le Programme du conseil municipal 2014-2017 prévoit notamment que la Ville promeuve l'alimentation locale, par exemple en adoptant une réglementation favorable à l'agriculture urbaine et en explorant des modalités d'implantation de jardins communautaires moins coûteuses afin d'augmenter leur nombre.

À cet effet, le conseil municipal a confié au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) un mandat en ce sens. Ce dernier consistait plus précisément à revoir le programme de jardins communautaires afin de maximiser la collaboration entre les services municipaux, de réaliser ou de soutenir de nouvelles initiatives et de faciliter l'engagement des citoyens en agriculture urbaine.

Dans le cadre de ce mandat, le SLSDC a créé deux comités (interne et externe), réalisé trois groupes de discussions (près de 100 participants) et une consultation publique en ligne (plus de 500 personnes rejoindes) afin de bien saisir les besoins des intervenants et des citoyens en matière d'agriculture urbaine. Les rapports de consultation se retrouvent dans le site Web gatineau.ca.

Ce programme démontre la volonté de la Ville de Gatineau de poursuivre et de diversifier ses actions en agriculture urbaine en partenariat avec le reste de la collectivité. Cette évolution est souhaitée à la fois par les citoyens, par les organismes du milieu et par le conseil municipal.

Portée du programme

Le présent programme d'agriculture urbaine s'inscrit donc dans la suite logique des travaux réalisés depuis quelques années. Il vise à répondre aux préoccupations du conseil municipal, des organismes et des citoyens, et plus spécifiquement à :

- définir l'agriculture urbaine, ses formes et ses bénéfices;
- préciser la vision et les valeurs de la Ville relativement à l'agriculture urbaine;
- expliquer les grandes orientations poursuivies par le programme et les modalités de mise en œuvre.

Le programme traite essentiellement de l'agriculture urbaine pratiquée à des fins personnelles ou communautaires à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, c'est-à-dire les jardins communautaires et collectifs, les aménagements comestibles et les petits élevages domestiques. Il ne sera donc pas directement question d'agriculture commerciale, de transformation, de mise en marché et plus généralement, des activités pratiquées dans la zone agricole proprement dite. Ces questions, bien qu'essentielles, seront traitées ultérieurement, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA).





Types d'agriculture urbaine
et leurs bénéfices

2 Types d'agriculture urbaine et leurs bénéfices

Types

Au Québec, l'agriculture urbaine se caractérise principalement par des productions horticoles maraîchères et fruitières et, dans une moindre mesure, par des élevages à très petite échelle. Ces activités se déploient sur le territoire de manière différenciée en s'adaptant aux caractéristiques de l'environnement bâti et naturel, aux besoins et à l'implication de la population et au soutien offert par la municipalité. Une description plus détaillée des différents types d'agriculture urbaine et d'exemples d'initiatives en Amérique du Nord se retrouve en annexe.

Jardins communautaires et collectifs

Les jardins communautaires ont été, dans plusieurs villes nord-américaines, la première forme d'agriculture urbaine soutenue par la municipalité. Leur création découle d'un mouvement citoyen favorable aux espaces partagés voués au jardinage, à la socialisation et au loisir. Divisés en parcelles individuelles, les jardins communautaires permettent à des ménages de cultiver fleurs, fruits et légumes. La plantation, l'entretien et la récolte de la parcelle sont de la responsabilité du locataire.

Les jardins collectifs se sont pour leur part développés à partir des années 1990, davantage dans une optique de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et de l'éducation à l'environnement. Un jardin collectif est constitué d'une seule parcelle cultivée par un groupe. Ce mode de gestion provient de l'initiative d'organismes ou de regroupements, pour favoriser la prise en charge collective. Le groupe partage la planification, les coûts, l'entretien et les récoltes. Les jardins communautaires et collectifs sont parfois regroupés sous l'expression « jardins partagés ».

Jardins privés résidentiels

L'implantation de potagers dans les ensembles résidentiels permet d'accroître l'autoproduction d'aliments par les résidants. Tout comme les jardins communautaires, les potagers domestiques privés ont un impact favorable sur la consommation de fruits et légumes et l'activité physique, en plus d'augmenter le sentiment d'appartenance des résidants pour leur milieu de vie. L'intégration des jardins aux ensembles immobiliers dépend du type d'habitation et de l'espace disponible. Les potagers en pleine terre s'implantent plus aisément dans les milieux à faible densité. Dans les milieux plus denses, les potagers en contenants sur les toits, balcons et terrasses apparaissent comme une option de rechange à la culture en plein sol. Ces installations permettent de rentabiliser des espaces jusque-là inexploités et présentent l'avantage de ne pas entrer en compétition avec d'autres usages urbains.

Aménagements comestibles

En plus des jardins proprement dits, l'agriculture s'inscrit dans le tissu urbain par le biais d'aménagements utilisant des plantes comestibles et des arbres fruitiers à des fins ornementales et alimentaires. Ces aménagements visent notamment à réduire la place occupée par le gazon dans les terrains publics et privés afin d'accroître la biodiversité urbaine et de réduire les besoins d'entretien, mais ils ont également une visée éducative. Par exemple, le mouvement des Incroyables Comestibles vise à redynamiser les communautés grâce à un accès libre et gratuit à la nourriture.

Petits élevages urbains

Moins répandus que les productions végétales, les petits élevages d'abeilles, de poules, de lapins, de poissons voire de chèvres sont tout de même présents dans de nombreuses villes nord-américaines. Beaucoup de municipalités interdisent la présence d'animaux d'élevage dans les zones résidentielles, mais certaines d'entre elles choisissent plutôt d'encadrer cette pratique réclamée par nombre de citadins. En plus de jouer le rôle d'animaux de compagnie, les petits élevages peuvent constituer un apport en nourriture (œufs, miel, lait), contribuer à la réduction des déchets de table et permettre de tisser des liens avec le voisinage.

Fermes urbaines

Rattrapées par l'étalement urbain, certaines fermes traditionnelles ou patrimoniales poursuivent leurs activités agricoles en milieu urbain ou périurbain. Pour s'adapter à la hausse des valeurs foncières et tirer profit de la proximité de la population, ces fermes développent des stratégies de mise en marché innovatrices (vente directe, paniers de légumes), des activités éducatives et agrotouristiques (groupes scolaires, ateliers de formation, foires gourmandes) ou de réinsertion socioéconomique. Certaines fermes urbaines se déplient également sur plusieurs petites parcelles (spin farming), s'adaptant ainsi aux particularités du milieu urbanisé.

Éducation

Le développement harmonieux de l'agriculture urbaine est directement relié à l'effort d'éducation déployé pour sensibiliser et outiller la population en matière de jardinage, d'élevage et de saine alimentation. Les projets éducatifs peuvent prendre plusieurs formes allant d'ateliers en milieu scolaire à des formations horticoles plus complètes, en passant par des foires et diverses activités dans l'espace public.

Innovation

Les formes les plus innovantes d'agriculture urbaine combinent les nouvelles connaissances provenant de plusieurs disciplines. Se développent ainsi des systèmes aquaponiques, associant l'élevage de poissons (aquaculture) et la culture hydroponique, des serres passives maximisant l'usage de l'énergie solaire, et même des fermes verticales intégrant l'agriculture dans la conception des bâtiments. L'usage des technologies de l'information est aussi de plus en plus fréquent, à la fois pour contrôler les environnements de production que pour faciliter la communication entre les usagers (plateformes Web interactives, applications mobiles, etc.).

Voilà autant de projets intégrés qui démontrent que l'agriculture urbaine est au carrefour d'innovations sociales et technologiques qui peuvent être mises au service des communautés. Les prochains paragraphes font justement état des principales fonctions et retombées de l'agriculture urbaine.

Bénéfices

Les bénéfices de l'agriculture urbaine sont de plus en plus reconnus. En effet, les études récentes tendent à démontrer que l'agriculture urbaine est un outil multifonctionnel pour le développement durable des quartiers et des villes (Mougeot, 2006; Duchemin et collab., 2010; Ba et Aubry, 2011) et une stratégie pour la mise en place de villes nourricières (Vivre en Ville, 2015).

Alimentation et santé

La production agricole urbaine contribue déjà à nourrir près de 800 millions de personnes sur la planète et représente 15 % de la production alimentaire mondiale (Smit et collab., 1996). L'apport en aliments issus de l'agriculture urbaine permet de réduire les dépenses alimentaires des ménages, mais également d'augmenter la consommation de fruits et légumes frais, notamment chez les enfants (Rauzon et collab., 2010). En plus de cette fonction alimentaire, la pratique du jardinage est considérée comme une activité physique modérée ayant des impacts positifs sur la santé (Relf, 1991; Armstrong, 2000; Brown et Jameton, 2000). En combinant activité physique et consommation de fruits et légumes, le jardinage contribue à l'adoption de saines habitudes de vie.

Développement social

Les jardins communautaires et collectifs sont souvent des lieux de rencontres, d'intégration sociale et de responsabilisation (Boulianne et collab., 2010). Les jardins collectifs offrent des conditions favorables au renforcement des capacités d'agir des personnes (Courville, 2008) et à l'expression d'une citoyenneté active (Boulianne, 1999). Ils sont des lieux d'éducation à l'environnement, à l'horticulture et à l'alimentation (Legault, 2011; Boulianne et collab., 2010). La présence d'un jardin communautaire dans un quartier peut améliorer la perception qu'en ont ses résidants (Gorham et collab., 2009).

Environnement et paysage

Les jardins contribuent à l'amélioration du cadre de vie (Reyburn, 2006) et du paysage urbain (Irazabal et Punja, 2009). Ils peuvent aussi être des éléments importants dans la mise en place de trames vertes à l'échelle de la ville. Grâce à leurs sols perméables, à leur biodiversité et à leur qualité paysagère, les jardins peuvent contribuer à la gestion écologique des eaux de pluie et des déchets organiques, à l'assainissement de l'air ainsi qu'à la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Plus encore, la production alimentaire urbaine, étant pour la plupart consommée sur place, peut contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports des aliments.



Développement économique

La contribution de l'agriculture urbaine à l'économie des collectivités québécoises demeure relativement modeste. La plupart des projets s'inscrivent dans l'économie informelle et ne mettent pas nécessairement en jeu des échanges marchands. Des projets de nature commerciale commencent toutefois à voir le jour et présentent un fort potentiel pour la réinsertion socioprofessionnelle et la création de petites entreprises alimentaires urbaines. Qu'ils soient communautaires ou commerciaux, les projets d'agriculture urbaine sont une vitrine importante pour les aliments locaux et les métiers de l'agriculture, métiers pour lesquels il manque justement de relève. Plus encore, ils peuvent être des leviers pour réduire le clivage qui persiste encore parfois entre les milieux urbains et ruraux (Vivre en Ville, 2012).

L'agriculture urbaine n'est pas pour autant une panacée : elle a ses limites et peut présenter des risques pour la santé si elle n'est pas pratiquée adéquatement. Son impact sur la qualité de vie et de l'environnement urbain dépend notamment du type d'intervention retenu, de la localisation sur le territoire et de la compétence des porteurs de projets. Néanmoins, l'agriculture urbaine offre une réponse aux besoins de contact avec la nature, de socialisation et de saine alimentation que revendique un nombre grandissant de citadins.





3

Vision et valeurs

3 Vision et valeurs

Vision de l'agriculture urbaine

La vision traduit les ambitions de la Ville de Gatineau à moyen et long terme en matière d'agriculture urbaine. Elle fut élaborée en 2012 par les intervenants ayant participé à l'atelier dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement.

“En 2051, Gatineau est un modèle d’agriculture écosystémique. L’agriculture urbaine permet d’offrir à tous la possibilité de se nourrir avec des aliments produits à proximité. Gatineau a intégré les cycles de production alimentaire et développé des soutiens financiers pour créer des espaces verts comestibles” (Planchenault, 2012).

Valeurs

Les valeurs identifiées ci-dessous rendent compte à la fois des préoccupations des citoyens et des groupes consultés, mais également des valeurs et principes inscrits dans d’autres politiques adoptées par la Ville de Gatineau, à savoir la politique de développement social, la politique environnementale et la politique familiale.

L’accessibilité et la proximité afin de s’assurer que les citoyens confrontés à des limites puissent profiter le plus possible aux occasions offertes à tous et à toutes, dont la proximité des services et l’adaptation de l’information. À ce titre, les espaces cultivables et l’éducation au jardinage peuvent être considérés comme des services auxquels les citoyens doivent avoir accès.

L’équité et la solidarité afin que tous les quartiers puissent profiter d’efforts accrus et soutenus en vue de réduire les écarts socioéconomiques. La lutte contre la pauvreté et l’insécurité alimentaire, qui s’inscrivent en phase avec ces valeurs, font partie des objectifs de certains projets d’agriculture urbaine, notamment les jardins collectifs.

L’innovation sociale en vue d’assurer des réponses appropriées et de fournir des outils adaptés et diversifiés selon les situations des milieux de vie et les besoins en évolution constante des citoyens et des communautés. Les multiples variantes de l’agriculture urbaine constituent justement des réponses adaptées aux besoins de citadins soucieux de leur environnement et de leur alimentation.

La participation citoyenne au sens où tous les citoyens sont conviés à jouer un rôle actif dans la vie collective selon leurs capacités ou leurs intérêts dans leurs réseaux d’appartenance, leur quartier, le village urbain et la ville. La participation à la vie démocratique doit être valorisée et soutenue. La plupart des projets d’agriculture urbaine sont d’ailleurs initiés et gérés par les citoyens eux-mêmes.

Le partenariat comme mode nécessaire d’intervention afin de faire converger vers un but commun et de rendre complémentaires les uns aux autres les efforts des diverses organisations intervenant sur le territoire gatinois. Le développement de partenariat entre ces organisations et la municipalité ouvre la voie à la mise en place d’initiatives concrètes et pérennes.

Le développement durable en vue de faire de la ville et des milieux de vie des environnements sociaux, économiques et écologiques favorables à la santé et à l’épanouissement des personnes. L’agriculture urbaine est une des stratégies de développement durable que peuvent adopter les collectivités concernées par ces enjeux.

4

Orientations
et résultats attendus

4 Orientations et résultats attendus

Les orientations du programme constituent les grands axes de développement de l'agriculture urbaine. Elles visent à guider la prise de décision et la priorisation des actions. Chacune des orientations est complétée d'un cours descriptif expliquant sa pertinence et les résultats attendus.

1. Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans

L'agriculture urbaine demeure méconnue d'une part importante de la population gatinoise. Il convient à cet égard d'informer la population à son sujet et de mettre en valeur les initiatives portées par la communauté. Plus les citoyens et les élus seront sensibilisés aux bénéfices et aux enjeux entourant l'agriculture urbaine, plus elle sera acceptable socialement et suscitera l'intérêt des Gatinois et des Gatinoises. Ceux-ci profiteront ainsi, individuellement et collectivement, de ses nombreux bienfaits aux plans de la santé, du tissu social et de la qualité de l'environnement.

Résultat attendu : L'agriculture urbaine est visible et reconnue comme une activité légitime par la collectivité.

2. Multiplier les occasions d'apprentissage en agriculture urbaine

Au-delà de l'information et de la sensibilisation, il importe d'augmenter et de diversifier les activités éducatives en lien avec l'agriculture urbaine afin de favoriser le développement harmonieux de cette pratique. Certaines activités à caractère éducatif existent déjà sur le territoire gatinois, mais elles sont jugées insuffisantes. En effet, les consultations menées jusqu'à maintenant (2012, 2015) ont permis d'identifier l'éducation comme un besoin récurrent des citoyens. Développer les compétences des agriculteurs urbains constitue une condition essentielle à la réussite des projets.

Résultat attendu : Le nombre d'activités de formation en agriculture urbaine est accru et ces activités sont adaptées aux besoins des citoyens, quel que soit leur niveau de connaissance.

3. Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine

Le développement de l'agriculture urbaine repose en bonne partie sur la mobilisation du milieu. Qu'ils proviennent du secteur communautaire, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'habitation ou des services municipaux, les différents intervenants ont besoin d'un lieu pour échanger sur leurs besoins respectifs et coordonner leurs efforts afin qu'ils soient complémentaires et mutuellement bénéfiques.

Résultat attendu : Les intervenants et les citoyens concernés par l'agriculture urbaine disposent d'un espace pour se rencontrer et développer des partenariats productifs et durables.

4. Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les citoyens

Le jardinage est une activité très populaire au Québec. On constate également un regain d'intérêt pour l'élevage de poules et d'abeilles. Toutefois, il peut être difficile pour certains citoyens et citoyennes de pratiquer ces activités. En effet, le manque d'espaces cultivables à proximité du lieu de résidence, la réglementation désuète ou la lourdeur des procédures administratives constituent parfois des freins pour qui souhaite se lancer dans un projet d'agriculture urbaine. Il convient donc de dénouer ces impasses et de mettre en place des lignes directrices claires de manière à créer un environnement favorable à la pratique harmonieuse de l'agriculture urbaine et à la saine alimentation.

Résultat attendu : L'ensemble des citoyens a accès à des espaces cultivables à proximité de leur milieu de vie et des balises sont mises en place afin de guider et responsabiliser les porteurs de projets. Des liens plus étroits sont créés entre les jardins et les autres infrastructures alimentaires (cuisines collectives, points de chute d'aliments locaux, etc.).

5. Contribuer activement au développement durable de la collectivité

L'agriculture s'inscrit directement dans l'esprit du développement durable puisqu'elle génère des impacts positifs aux plans social, environnemental et économique. En pratiquant l'agriculture urbaine, la population gatinoise s'active, consomme davantage de fruits et légumes frais et participe au verdissement et à l'embellissement des quartiers. L'agriculture urbaine est aussi une source d'innovation et offre un contexte favorable à la réinsertion socioprofessionnelle, voire à la création de petites entreprises. Elle participe donc à l'atteinte de plusieurs objectifs poursuivis par la Ville de Gatineau.

Résultat attendu : Grâce à ses nombreux aménagements comestibles, jardins privés et partagés et fermes urbaines, Gatineau est une ville plus verte, plus comestible et plus solidaire. Les retombées de l'agriculture urbaine pour la collectivité gatinoise sont évaluées au terme des plans d'action triennaux.





5

Mise en œuvre et évaluation

5 Mise en œuvre et évaluation

Considérant le caractère transversal de l'agriculture urbaine, la mise en œuvre de ce programme se fera de manière cohérente avec les autres plans, programmes et politiques apparentés, notamment : le schéma d'aménagement et de développement révisé, le plan d'urbanisme, le plan de développement de la zone agricole, la politique de développement social, la politique environnementale et le plan d'action régional pour les saines habitudes de vie.

Plan d'action détaillé

Les grandes orientations de ce programme se concrétisent dans un plan d'action triennal. La responsabilité de la mise en œuvre des actions est partagée entre les différents services municipaux et autres acteurs concernés.

Le premier plan d'action couvre la période 2016 à 2018. Il identifie les objectifs à atteindre, les moyens, les indicateurs, l'échéancier, les responsables, les partenaires et les coûts associés aux différentes actions. Le plan d'action en vigueur est disponible dans le site Web de la Ville de Gatineau.

Évaluation du programme

Le plan d'action fera l'objet d'un bilan par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés sur la base des indicateurs identifiés. Un nouveau plan triennal sera par la suite présenté au conseil municipal en fonction des résultats obtenus, de l'évolution des besoins du milieu et des priorités de la municipalité. À plus long terme, une évaluation des retombées du programme pour la population gatinoise sera proposée.

Remerciements

La Ville de Gatineau tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration de ce programme lors des groupes de discussion, de la consultation publique en ligne ou de rencontres individuelles. Un remerciement tout particulier aux membres des comités de suivi pour leur temps et leurs pertinents conseils.

Partenaires de la démarche

Aimée Lavoie, Association des résidents de l'Île de Hull

Daniel Hermeston, Coopérative de solidarité Bio-Équitable de l'Outaouais

Geneviève Carrier, Enviro Éduc-Action

Linda Chénier, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais-CLSC de Gatineau - Saint-Rédempteur

Louise Landreville, Coopérative de solidarité Bio-Équitable de l'Outaouais

Mercedes D. Trinidad, Centre Alimentaire Aylmer

Mustapha Bahri, Comité de Vie de Quartier du Vieux Gatineau

Nathalie McSween, Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais

Véronique Sabourin, citoyenne et présidente de la ligue des voisins du Manoir des Trembles

Catherine Desfossés, Service des communications, Ville de Gatineau

Dave Cassivi, Service de l'urbanisme et développement durable, Ville de Gatineau

Iblis Le Guen, Service de l'environnement, Ville de Gatineau

Marc Gohier, Centre de services de Buckingham-Masson-Angers, Ville de Gatineau

Marie-Claude Tremblay, Service des infrastructures, Ville de Gatineau

Michel Portelance, Centre de services de Hull, Ville de Gatineau

Pascal Thivierge, Direction générale, planification stratégique, Ville de Gatineau

Stéphane Émond, Service des travaux publics, Ville de Gatineau

Coordination de la démarche

Marie-Noëlle St-Pierre, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, Ville de Gatineau

Yvan Moreau, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, Ville de Gatineau

Rédaction du programme

Vincent Galarneau, Vivre en Ville (consultant)

Bibliographie

- ARMSTRONG, Donna (2000). « A Survey of Community Gardens in Upstate New York: Implications for Health Promotion and Community Development ». *Health & Place*, no 6, p. 319-327.
- BA, Awa, et Christine AUBRY (2011). « Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts? », *Norois*, no 221, p. 11-24.
- BROWN, Kate H., et Andrew L. JAMETON (2000). « Public Health Implications of Urban Agriculture ». *Journal of Public Health Policy*, vol. 21, no 1, p. 20-39.
- BOULIANNE, Manon (1999). Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique. Rapport de recherche. Cahiers du CRISES, Montréal : Université du Québec à Montréal. 87 p. En ligne : <https://depot.erudit.org/bitstream/001306dd/1/ES9917.pdf>
- BOULIANNE, Manon., Geneviève OLIVIER-D'AVIGNON et Vincent GALARNEAU (2010). « Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec ». *Vertigo*, vol. 10, no 2. En ligne : <http://vertigo.revues.org/9930>
- COURVILLE, Ariane (2008). L'empowerment dans les jardins collectifs de Québec. Essai de maîtrise en santé communautaire, Québec : Université Laval. 143 p.
- DUCHEMIN, Eric, Fabien WEGMULLER et Anne-Marie LEGAULT (2010). « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers ». *Vertigo*, vol. 10, no 2. En ligne : <http://vertigo.revues.org/10436>
- GORHAM, M.R., T.M. WALICZEK, A. SNELGROVE et J.M. ZAJICEK (2009). « The Impact of Community Gardens on Numbers of Property Crimes in Urban Houston », *HortTechnology*, no 19, p. 291-296.
- IRAZÁBAL, Clara, et Anita PUNJA (2009). « Cultivating Just Planning and Legal Institutions: a Critical Assessment of the South Central Farm Struggle in Los Angeles ». *Journal of Urban Affairs*, vol. 31, no 1, p. 1-23.
- LEGAULT, Anne-Marie (2011). Les jardins collectifs en milieu urbain : espaces d'éducation relative à l'éco-alimentation. Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement, Montréal : Université du Québec à Montréal. 253 p. En ligne : http://www.eco-alimentation.uqam.ca/documents/memoire_Anne-Marie_Legault.pdf
- MOUGEOT, Luc J.A. (2006). Cultiver de meilleures villes. Agriculture urbaine et développement durable. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international (CRDI). 137 p. En ligne : <http://idl-bnc.idrc.ca/dspace/bitstream/10625/32642/9/IDL- 32642.pdf>
- PLANCHENAULT Mélina (2012). Adaptation du concept d'agriculture urbaine au contexte de Gatineau. Analyse écostratégique pour l'intégration de l'agriculture urbaine à la révision du schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Gatineau. En ligne : http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/revision_schema_amenagement Developement/documents_references/adaptation_concept_agriculture_urbaine_contexte_gatineau.fr-CA.pdf
- RAUZON, Suzanne, May WANG, Natalie STUDER et Pat CRAWFORD (2010). An Evaluation of the School Lunch Initiative. Rapport de The Dr. Robert C. And Veronica Atkins Center for Weight and Health, University of California. 102 p. En ligne : http://edibleschoolyard.org/sites/default/files/file/Final Report_9-22-10v4_LoRes.pdf
- REYBURN, Stefan (2006). Évaluation de la contribution de l'AU communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie. Thèse de doctorat, Montréal : Université du Québec à Montréal. 248 p. En ligne : <http://espace.inrs.ca/101/1/ReyburnStefanPhD2006.pdf>

RELF, D. [Dir] (1991). The Role of Horticulture in Human Well-Being and Social Development. A National Symposium. Portland (OR) : Timber Press. 254 p.

SMIT, Jac, Joe NASR et Annu RATTA (2001). Urban Agriculture: Food, Jobs and Sustainable Cities. United Nations Development Program (UNDP), Habitat II Series, vol. 1. En ligne : <http://jacsmit.com/book.html>

VILLE DE GATINEAU (2015). Aménageons le futur! Schéma d'aménagement et développement révisé. En ligne : http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/revision_schema_amenagement_developpement/documents_references/20131002_saddr.fr-CA.pdf

VILLE DE GATINEAU (2011). La cohésion sociale au cœur de la ville. Politique de développement social de la Ville de Gatineau. En ligne : http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_developpement_social

VILLE DE GATINEAU (2009). Une ville verte à la portée de la main. Politique environnementale de la Ville de Gatineau. En ligne : http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_environnementale

VILLE DE GATINEAU (2011). Pour des choix santé. Politique alimentaire de la Ville de Gatineau. En ligne : http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_alimentaire

VILLE DE GATINEAU (2005). Vers un idéal pour la famille. Politique familiale de la Ville de Gatineau. En ligne : http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_familiale

VIVRE EN VILLE (2012). L'agriculture urbaine, composante essentielle des collectivités viables. Mémoire déposé dans le cadre des consultations publiques sur l'agriculture urbaine à Montréal. En ligne : https://vivreenville.org/media/4480/venv_agriurb_collviables_mtl_14juin2012.pdf

VIVRE EN VILLE (2015). Villes nourricières. Mettre l'alimentation au cœur des collectivités. 141 p. (coll. Outille le Québec; 6). En ligne : <https://vivreenville.org/villes-nourrincesses>



AGRICULTURE URBAINE

FICHES D'INTERVENTION POUR LA VILLE DE GATINEAU



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

MISSION

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération.

Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Polyvalente, rigoureuse et engagée, l'équipe de Vivre en Ville déploie un éventail de compétences en urbanisme, mobilité, verdissement, design urbain, politiques publiques, efficacité énergétique, etc. Cette expertise diversifiée fait de l'organisation un acteur reconnu, tant pour ses activités de recherche, de formation et de sensibilisation que pour son implication dans le débat public et pour ses services de conseil et d'accompagnement.

CRÉDITS

RECHERCHE ET RÉDACTION

Sarah Desaulniers – Stagiaire - Agriculture et alimentation

Vincent Galarneau – Conseiller - Environnement et agriculture et chargé de projets

Alejandra de la Cruz – Conseillère - Design urbain et architecture

ILLUSTRATIONS

Sarah Desaulniers – Stagiaire - Agriculture et alimentation

COORDINATION

David Paradis, Urb. OUQ – Directeur - Recherche, formation et accompagnement

Rédigé à Québec, Juillet 2015

TABLE DES MATIÈRES

FICHE 1 : Jardins communautaires et collectifs	4
FICHE 2 : Petits élevages urbains	8
FICHE 3 : Aménagements comestibles	12
FICHE 4 : Jardins privés résidentiels	16
FICHE 5 : Fermes urbaines	20

DESCRIPTION

Les jardins communautaires ont été, dans plusieurs villes nord-américaines, la première forme d'agriculture urbaine soutenue par la municipalité. Leur création dès les années 1970 découle d'un mouvement citoyen en faveur d'espaces partagés voués au jardinage, à la socialisation et au loisir. Les jardins collectifs se sont développés à partir des années 1990, davantage dans une optique de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et l'éducation à l'environnement. Les rôles sociaux et environnementaux des jardins communautaires et collectifs, parfois regroupés sous l'expression jardins partagés, ne sont plus à démontrer. Les modalités de soutien et de gestion des jardins communautaires et collectifs varient toutefois d'une ville à l'autre.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Améliorer l'accès aux espaces cultivables dans les quartiers, et près des pôles d'emploi ;
- Créer et assurer la préservation à long terme des jardins et espaces verts ;
- Faciliter l'implantation de nouveaux jardins par les citoyens ;
- Partager équitablement la responsabilité de l'acquisition, de la mise en place et de la gestion des jardins entre la Ville, les organismes et les citoyens ;
- Favoriser les rencontres entre les résidents de différents âges, cultures et revenus, permettant de renforcer la cohésion sociale dans le voisinage ;
- Transformer des terrains vacants en espaces florissants ;
- Favoriser la biodiversité urbaine.

ASPECTS À CONSIDÉRER

- Pressions foncières mettant parfois en péril la pérennité des jardins situés dans les centralités de grandes villes ;
- Compétition possible avec d'autres usages en contexte de densification.

LIEUX D'INTERVENTION

Terrains publics

- Cours d'écoles
- Parcs municipaux et équipements publics
- Corridors électriques
- Bassins de rétention

Terrains privés

- Centres d'hébergement

NATURE DE L'INTERVENTION & VARIANTES

Jardins communautaires

Divisés en parcelles individuelles, les jardins communautaires permettent à des ménages de profiter d'un espace cultivable. Un tarif minime d'accès à la parcelle est habituellement exigé, puis la plantation, l'entretien et la récolte de la parcelle reviennent au locataire. Les jardins communautaires sont généralement ouverts à tous les résidents de la ville, et en particulier à ceux du quartier où est situé le jardin.

Jardins collectifs

Un jardin collectif est constitué d'une seule parcelle cultivée par un groupe. Ce mode de gestion provient de l'initiative d'organismes ou de regroupements, pour favoriser les échanges et la prise en charge collective et individuelle. Cela permet de partager la planification, les coûts, l'entretien et les récoltes du jardin.

OUTILS

Fiducie foncière

Une fiducie foncière loue, reçoit ou achète un terrain, qu'elle met à la disposition des citoyens pour une exploitation agricole. Les communautés peuvent alors utiliser cette parcelle pour le démarrage d'un jardin communautaire ou collectif pérenne.

Fonds spéciaux dédiés au développement

Un fonds spécial dédié au développement des jardins collectifs et communautaires permet aux municipalités d'investir dans des projets adaptés aux besoins variés des citoyens de diverses communautés.

Organisme, association ou regroupement dédié à la gestion des jardins

La gestion des jardins communautaires et collectifs d'une municipalité par un seul organisme, association ou regroupement permet de donner aux divers jardins d'une municipalité une seule voix, plus forte. Ce mode de tenure facilite les échanges d'outils, de semences et de conseils entre les jardins en créant une communauté. Il permet également de faciliter la mise en place de nouveaux jardins dans la municipalité et d'en faire la promotion.

Programme municipal de soutien

Pour faciliter l'implantation de jardins dans les municipalités, les programmes de soutien fournissent aux acteurs intéressés un guide explicite. Ils y détaillent les diverses étapes de la mise en place d'un jardin communautaire ou collectif et expliquent le support accordé par la municipalité. Plusieurs documents utiles sont aussi généralement mis en annexe.

DÉCLINAISONS PAR TYPES DE MILIEUX

Figure 1.a Équipements civiques

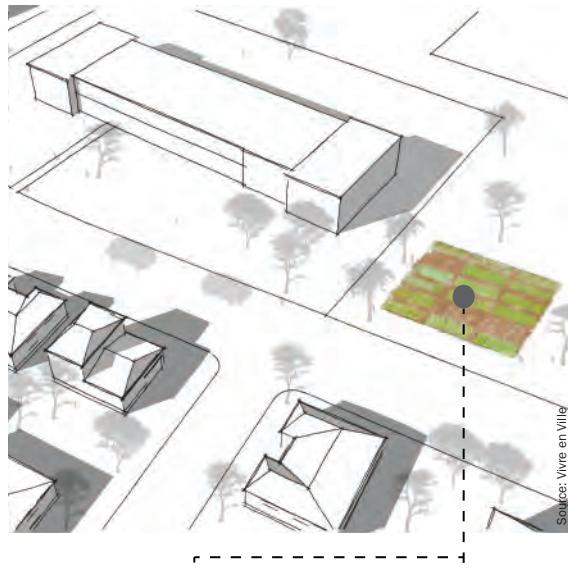


Figure 1.b Équipements institutionnels

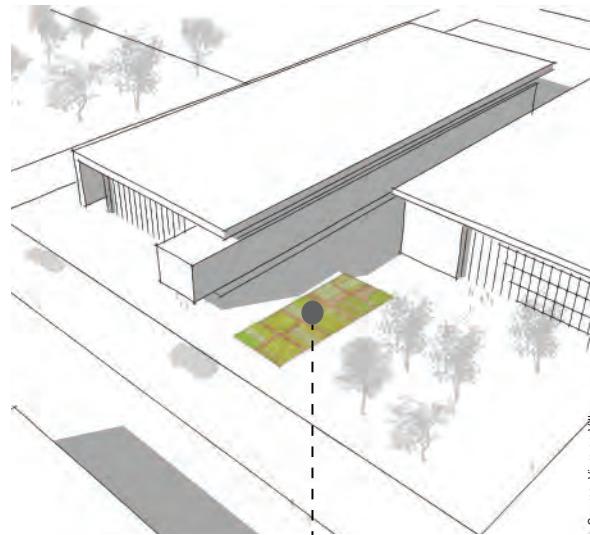
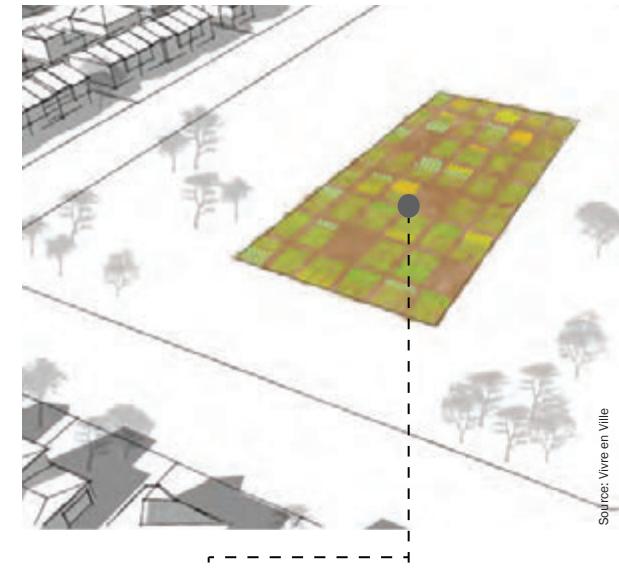


Figure 1.c Espaces publics ouverts urbains

Qu'est-ce qu'une fiducie foncière (*land trust*) ?

Aux États-Unis, un *land trust* constitue une réponse d'acteurs privés à l'absence ou l'insuffisance des mesures publiques et des outils urbanistiques traditionnels à assurer, à long terme, la protection de terrains ayant une valeur écologique ou sociale. Au Québec, la fiducie foncière agricole est un outil de conservation d'une terre agricole et de son caractère patrimonial. En termes juridiques, le sous-sol peut-être protégé par la fiducie alors que la couche superficielle de terre et les bâtiments sont la propriété des agriculteurs en vertu des conditions entendues dans la convention des fiduciaires. Cette disposition juridique permet un coût d'acquisition beaucoup plus raisonnable pour les agriculteurs (relève) tout en garantissant une retraite acceptable aux constituants (les personnes qui cèdent leur terre à la fiducie) ainsi que toutes autres conditions spécifiées à la convention, par exemple la pratique d'une agriculture biologique, écologique, associative, etc.

ÉTUDES DE CAS

PROGRAMME P-PATCH / GROW

Seattle, Washington



Source: Seattle Department of Neighborhoods

Organisme dédié à la gestion de jardins

Le programme P-Patch vise à intégrer des jardins dans le tissu urbain en maximisant la participation des citoyens. Il possède 89 jardins et comprend quatre volets: jardins communautaires, jardins de marché, jardins jeunesse et développement de nouveaux jardins (City of Seattle, 2015). Le personnel du programme est responsable du développement équitable de nouveaux jardins, de la distribution des ressources, du soutien administratif et technique et de l'élaboration des ententes de location et lorsque les jardins sont situés sur des propriétés privées. Partenaire de la Ville, l'organisme Grow est propriétaire de six jardins et joue le rôle d'agent de liaison entre le personnel de la ville, les groupes communautaires et les jardiniers. Il est responsable d'aider les groupes à trouver du financement pour leurs activités et publie un journal trimestriel pour éduquer les jardiniers. Les bénévoles coordonnent les jardins et l'organisation d'activités (Gaudreault, 2011).

BOSTON NATURAL AREAS NETWORK (BNAN)

Boston, Massachusetts



Source: Vivre en Ville

Regroupement dédié à la protection de jardins

Le Boston Natural Area Network (BNAN) est un réseau qui œuvre à la préservation et la création d'espaces verts pour les résidents de Boston. Il intervient dans des quartiers vulnérables en préservant et en aménageant un réseau d'espaces publics verdoyants, dont des jardins communautaires. Un total de 200 jardins couvrant environ 200 000 m² dans toute la Ville sont organisés et planifiés grâce au BNAN, qui est également propriétaire de 60 jardins (City of Boston, 2015). Le financement des jardins provient de sources fédérales, étatiques et municipales. Les jardins communautaires sont divisés en lots individuels, et sont dotés de mobilier urbain ainsi que d'aires de jeux pour enfants. La conception des jardins résulte d'un processus participatif animé par le BNAN et généralement réalisé en trois étapes: évaluation des besoins de la communauté, plans conceptuels du jardin avec un architecte du paysage et finalisation. Des ateliers de production, de compostage, de gestion de parasites, sont aussi organisés par le BNAN (The Trustees of Reservations, 2015); (Staley & Tikku, 2014)

NEIGHBORSPACE

Chicago, Illinois



Source: www.neighbor-space.org

Fiducie foncière

En tant que fiducie foncière indépendante, NeighborSpace est dédiée à la préservation des espaces verts communautaires dans la ville de Chicago. Ce groupe à but non lucratif offre une assistance technique aux 91 jardins communautaires et sites de restauration de prairies indigènes qu'ils protègent, localisés dans 31 des 50 secteurs de Chicago (Neighborspace, 2015). La création d'un jardin communautaire demande temps, énergie et investissement. En protégeant des sites stratégiques, NeighborSpace assure aux résidents que leurs efforts ne seront pas menacés par le développement inattendu du terrain sur lequel ils s'implantent. Il procède de diverses façons pour y parvenir; acheter le terrain ou le recevoir en don, signer un bail à long terme ou obtenir une servitude de conservation qui protège le terrain d'un éventuel développement. NeighborSpace gère la succession du leadership, offre aux bénévoles des outils pour le recrutement d'autres bénévoles et développe la signalétique. L'organisme assure la protection d'un terrain par plusieurs leaders de la communauté avant d'en faire l'acquisition (Ignaczak, 2013).

RESPONSABILITÉS À ASSUMER

Citoyens

- Joindre un groupe pour mettre en place des jardins communautaires et collectifs ;
- S'impliquer dans la gestion et l'entretien des jardins existants ;
- Partager leurs observations avec les fonctionnaires et les élus.

Municipalités

- Faciliter le processus d'implantation de jardins communautaires et collectifs, par exemple en rédigeant un document de démarrage, incluant le partage des tâches ;
- Prêter des terrains disponibles aux résidents qui veulent organiser un jardin ;
- Sensibiliser la population à l'importance d'une alimentation saine et locale, et aux avantages du jardinage ;
- Faire valoir l'importance et les bénéfices d'une alimentation locale auprès des élus ;
- Subventionner les jardins communautaires et collectifs ;
- Élaborer un registre des terrains contaminés ;
- Adopter un règlement de zonage favorable aux jardins communautaires et collectifs ;
- Rédiger une liste de critères d'aménagement, d'implantation et de localisation (cf. encadré).

Organismes / fiducies

- Créer des réseaux entre les jardins pour offrir des ressources, comme l'échange de plants, le partage d'outils et l'échange de connaissances ;
- Promouvoir les jardins communautaires et collectifs auprès des citoyens par le biais d'évènements festifs ;
- Parrainer les jardins communautaires et collectifs ;
- Agir comme médiateur pour faciliter ou mettre en place des ententes/baux entre propriétaires de terrains privés et conseil administratif de jardins.
- Acquérir ou louer des terrains vacants et les céder aux résidents afin qu'ils y fondent un jardin communautaire ou collectif ;
- Promouvoir l'importance de la conservation d'espaces verts au sein de la ville.

ESTIMATION DES COÛTS

Fiducies foncières

La fiducie foncière NeighborSpace bénéficie d'un soutien annuel de 300 000\$ via une entente intergouvernementale de 20 ans avec les trois organismes CPD, The City of Chicago et the Forest Preserve District of Cook Country. Ce financement représente 80% du budget dont bénéficie l'organisme. Le 20% restant provient de dons, subventions et fonds publics (NatLab, 2012).

Jardins de quartiers

En 2010, l'organisme P-Patch comptait 73 jardins opérationnels et bénéficiait d'un budget de 705 000\$, dont 85% était destiné à l'emploi du personnel du programme, qui compte 5 employés à temps plein, 4 à temps partiel et un stagiaire. Le reste était utilisé pour couvrir les frais d'opération, comme accès à l'eau, matériaux, services professionnels et location de véhicules (Ville de Seattle, 2015).

Exemple de critères d'implantation et de localisation à Seattle

À Seattle, le programme P-Patch a mis en place un système de sélection des nouveaux jardins avec des critères pondérés qui permettent de déterminer les secteurs prioritaires dans la ville:

- Secteur mal desservis (2 pts)
- Secteur ciblé par le Seattle Department of Park and Recreation (2 pts)
- Présence d'une population à faibles revenus (2 pts)
- Présence d'un organisme communautaire et d'un terrain accessible (2 pts)
- Secteur désigné comme un village urbain dans le plan d'urbanisme (1 pt)
- Inscription dans un mandat de revitalisation (1 pt)
- Secteur ayant un accès limité aux aliments (1 pt) (Gaudreault, 2011).

2 FICHE 2 : PETITS ÉLEVAGES URBAINS

DESCRIPTION

Moins fréquents que les productions végétales, les petits élevages d'abeilles, de poules, de lapins, de poissons voire de chèvres sont tout de même présents en ville. Beaucoup de municipalités interdisent la présence d'animaux d'élevage dans les zones résidentielles, mais certaines d'entre elles choisissent plutôt de tolérer ou d'encadrer cette pratique réclamée par nombre de citadins. En plus d'un apport en nourriture (œufs, miel, lait), les petits animaux peuvent agir comme animaux de compagnie pour les familles.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Éduquer les résidents sur l'origine des aliments ;
- Favoriser le contact avec les animaux ;
- Réduire les déchets (restes de table) ;
- Entretenir alternativement les pelouses ;
- Améliorer l'autonomie alimentaire et la consommation d'aliments locaux ;
- Favoriser le sentiment d'appartenance et l'engagement ;
- Créer des relations de voisinage.

ASPECTS À CONSIDÉRER

- Craines liées à certains désagréments potentiels tels le bruit et les odeurs, ce qui n'est pas le cas lorsque les installations sont adéquates et bien entretenues ;
- Risque faible de transmission de maladies, qui peut être évité lorsque les éleveurs sont conscients des bonnes pratiques (Hubert & Marier, 2012).

LIEUX D'INTERVENTION

Terrains publics

- Jardins communautaires et collectifs
- Parcs municipaux et équipements publics

Terrains privés

- Lieux de résidence
- Centres d'hébergement

NATURE DE L'INTERVENTION & VARIANTES

Ruchers

Les ruchers, unités de vie pour les colonies d'abeilles, doivent être minutieusement positionnées, idéalement dans un endroit sec, ensoleillé et protégé du vent. Contrairement à d'autres types d'abeilles, les abeilles à miel ne piquent généralement pas les humains. Il est possible qu'une nouvelle colonie ne produise pas de miel la première année, car les abeilles ont besoin de temps pour construire leur nid dans la ruche. Les colonies doivent être enregistrées auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Poulaillers

L'accès quotidien à des œufs frais peut être comblé par l'élevage de seulement quelques poules en cour arrière: une poule pond jusqu'à 250 œufs par année. Elles sont également un animal de compagnie apprécié par plusieurs, et elles engendrent un entretien moindre par rapport à la possession d'un chien. Toutefois, l'élevage de poules comporte une grande part d'inconnu pour plusieurs citoyens, c'est pourquoi il importe que certaines règles régissent leur élevage en milieu urbain. Au Québec, Chambly est l'une des rares villes à autoriser explicitement l'élevage de poules. Les résidents peuvent posséder de deux à cinq poules (les coqs sont interdits). Elles

doivent être gardées dans un poulailler à l'extérieur, et la vente des œufs, de la viande et du fumier est interdite.

Moutondeuses

Les grandes étendues de pelouses qui couvrent nos villes nécessitent un entretien souvent énergivore et polluant. Face à cette situation, les moutondeuses présentent une solution écologique: l'entretien des terrains par des brebis, moutons, chèvres, etc. Avec quelques infrastructures de base, comme un abri pour la nuit, des abreuvoirs et des auges, les ovidés sont en mesure de tondre des terrains vastes et abruptes. Un projet de ce type a d'ailleurs vu le jour à Métis sur Mer, en Gaspésie, où une dizaine de moutons qui tondent les pelouses contribuent positivement à l'objectif des jardins qui visent à devenir les plus verts d'Amérique du Nord (Fournier, 2015). Certaines villes, comme Curitiba et Paris, expérimentent également l'utilisation d'herbivores pour l'entretien de terrains municipaux, ainsi que de grandes entreprises.

Poissons

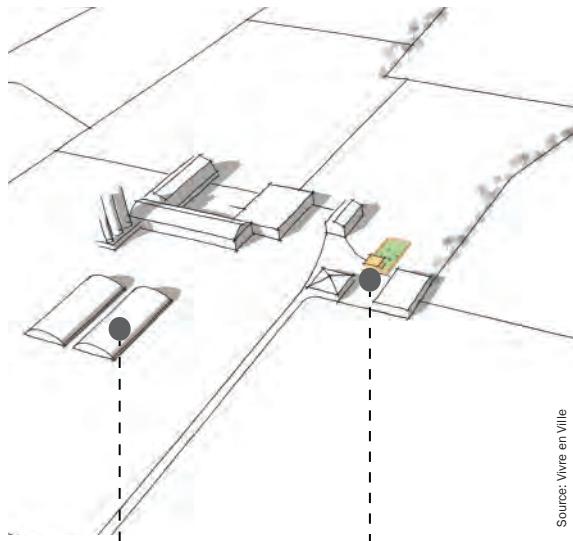
L'élevage de poissons est particulièrement intéressant s'il est combiné à une production végétale, car ces animaux créent une eau riche pour l'agriculture. C'est pourquoi des modèles de culture en aquaponie se développent, créant une symbiose convoitée.

Lapins

L'élevage de lapins procure un approvisionnement en viande et en laine. Ils sont également élevés comme animaux de compagnie. L'entretien des lapins se fait quotidiennement: nettoyage du clapier, approvisionnement en eau et en nourriture, et exercice de quelques heures hors du clapier pour des lapins en santé.

DÉCLINAISONS PAR TYPES DE MILIEUX

Figure 2.a Lieux de production agricole



Poissons

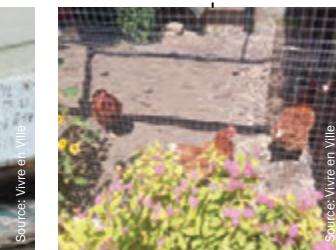


Poulailler

Source: Vivre en Ville



Rucher



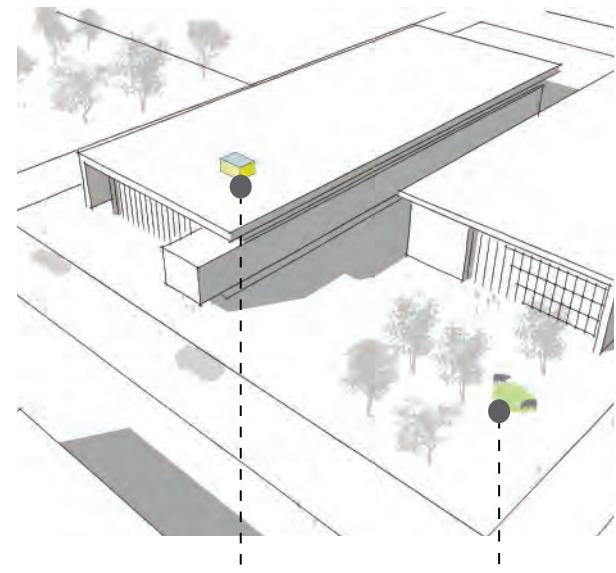
Poulailler

Source: Vivre en Ville

Figure 2.b Milieux résidentiels pavillonnaires



Figure 2.c Équipements institutionnels



Rucher



Moutondeuse

Source: Les Jardins de Mérits

Qu'est-ce que l'aquaponie ?

Symbiose entre aquaculture et hydroponie, l'aquaponie combine l'élevage de poissons à la culture hors-sol de végétaux. Avec l'aide de bactéries, il se crée un écosystème interdépendant dans le système de production. Les poissons rejettent des déchets qui, s'ils s'accumulent, deviennent toxiques pour eux. Ces déchets sont convertis par les bactéries et deviennent une matière nutritive pour les végétaux. Les plantes se développent dans cette solution riche et rejettent de l'eau filtrée pour les poissons.

RUCHERS ET POULAILLERS À SOMERVILLE

Somerville, Massachusetts



Guide d'agriculture urbaine

Somerville fut l'une des premières villes de l'État à se lancer dans le mouvement de l'agriculture urbaine. Afin de simplifier les règles et en faciliter la compréhension, la Ville a rédigé en 2012 un document nommé "The ABC's of Urban Agriculture" (City of Somerville, 2015). Les citoyens y trouvent toutes les informations nécessaires à la mise en place de jardins potagers, de ruchers et de poulaillers, incluant une liste de ressources classées et les documents nécessaires à l'application pour les permis. L'apiculture est encouragée chez les résidents, car l'agriculture dépend des abeilles. La ville suggère aux résidents qui veulent faire l'acquisition de ruchers de suivre une formation et de créer un réseau de contact avec d'autres éleveurs. Pour ceux qui élèvent des poules, la vente d'oeufs est autorisée à condition que ceux-ci soient gardés à 7,2°C ou moins. La clarté des règlements a diminué les risques de confusion, et les acteurs municipaux ont recensé une baisse majeure des plaintes et des conflits de voisinage (Cassel, 2015).

PETITS ET GROS ÉLEVAGES URBAINS À SEATTLE

Seattle, Washington



Politique favorable aux petits élevages

La Ville de Seattle s'est dotée d'une politique favorable aux petits élevages urbains. Les citoyens sont supportés dans l'acquisition d'animaux afin de choisir des espèces qui sont adaptées à l'espace disponible et à la localisation sur le territoire (Puget Sound Regional Council, 2012). Les citoyens sont autorisés à posséder des poules, des ruchers, des chèvres, des petits animaux, ainsi que des gros animaux de ferme. Dans les zones résidentielles, les animaux sont autorisés sur les terrains d'au moins 1800 m². De plus, les résidents peuvent posséder jusqu'à 8 poules, et les coqs sont interdits. Les ruchers sont permis sur les terrains d'au moins 90 m². Il est nécessaire d'enregistrer les essaims et de posséder un permis afin de procéder à l'élevage d'abeilles. Les établissements d'affaires peuvent posséder jusqu'à trois petits animaux, et les petits élevages sont interdits en zone industrielle. Finalement, le site "Amazon", dont la société est basée à Seattle, offre la location de chèvres pour la tonte de pelouses et l'élimination d'espèces indésirables (Goldstein et collab., 2011).

POULAILLERS COMMUNAUTAIRES À MONTRÉAL

Rosemont & Hochelaga-Maisonneuve, Montréal, Québec



Petits élevages dans les quartiers centraux

L'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie à Montréal a autorisé en 2011 la mise en place de poulaillers communautaires à des fins éducatives en dehors de la zone résidentielle (R.R.V.M., c. C-10, article 35.2). L'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve a lui aussi autorisé l'élevage de poules dans les jardins communautaires de plus de 3 000m², ce qui correspond à la taille de huit jardins sur le territoire. Les règles entourant la garde des poules sont nombreuses et destinées à assurer un bon voisinage avec les citoyens tout en assurant que les animaux soient bien traités. Les jardins peuvent posséder jusqu'à cinq poules qui doivent être élevées à au moins 10 m des limites des terrains voisins. Elles doivent être gardées dans un poulailler fermé de 20 h à 7 h, la nourriture doit être entreposée dans des pots fermés, et les jardins communautaires ne pourront abattre les volailles à la fin de l'été. L'élevage des poules ne doit pas générer d'odeurs perceptibles à l'extérieur du terrain des jardins communautaires (Ville de Montréal, 2015).

RESPONSABILITÉS À ASSUMER

Citoyens

- S'informer sur les bonnes pratiques de petits élevages et s'assurer de connaître les enjeux et règlements avant de faire l'acquisition d'animaux ;
- Obtenir un permis pour la possession de petits élevages sur son terrain, ainsi que pour la construction d'infrastructures ;
- Respecter la taille des installations d'élevage et les distances minimales par rapport à la ligne mitoyenne avec les terrains voisins.

Municipalités

- Encadrer les petits élevages grâce à des règlements clairs pour assurer le confort des animaux et des voisins;
- Rédiger un document résumant les règlements à suivre, pour faciliter la compréhension par les citoyens.
- Faciliter l'acquisition de petits élevages en créant des demandes de permis simples à compléter et des listes de fournisseurs fiables ;

Organismes

- Sensibiliser et éduquer la population et les élus par rapport aux avantages des petits élevages ;
- Réaliser des projets pilotes pour démontrer la faisabilité et les enjeux des petits élevages ;
- Créer des réseaux (ex. événements) ou des réseaux virtuels (ex. forum de discussion) entre les éleveurs afin de favoriser l'entraide et les échanges.

Professionnels de la santé animale

- Organiser des formations pour les citoyens qui désirent mettre en place des petits élevages sur leur terrain ;
- Supporter et former les intervenants (311, SPCA) qui seront les premiers répondants dans les cas problématiques.

ESTIMATION DES COÛTS

Poulailler

Une poule prête à pondre coûte environ 10 \$, et la nourriture vaut environ 55 \$ par an. Le prix du poulailler varie grandement, de plus ou moins 200 \$ à 1500 \$. Il peut être construit à la main à partir de matériaux recyclés, ou acheté à un prix plus ou moins élevé selon des critères de taille et esthétiques. Le rendement d'une poule est d'environ 250 œufs par année, ce qui équivaut à 20 douzaines. La valeur marchande d'une douzaine d'œufs est d'environ 5 \$, ce qui fait qu'une poule pond l'équivalent de 100 \$ annuellement (Richard, 2012).

Ruchers

L'investissement de base pour l'acquisition d'un rucher est d'environ 700 \$ à 1000 \$. Ce montant comprend l'achat des abeilles, d'un enfumoir, d'un grattoir, d'un habit de protection et d'un extracteur. Une ruche entretenue par un apiculteur professionnel produit en moyenne 40 kg de miel, bien que ce nombre varie grandement d'une année à l'autre (Fédération des apiculteurs du Québec, 2012).

Exemple de règlements à Somerville

Règlements qui régissent les petits élevages à Somerville au Massachusetts:

Ruches - Les colonies doivent être enregistrées auprès des municipalités et un maximum de 2 ruches est permis par terrain résidentiel. Les voisins doivent être informés de l'arrivée de ruchers près de chez eux. Les ruches doivent être à au moins 1 m de la ligne de propriété des voisins, et à au moins 6 m de leur maison (ou fournir une protection de 2 m de haut sur 7,5 m de long).

Poulaillers - Un permis est nécessaire, même pour ceux qui ne souhaitent pas vendre les œufs. Jusqu'à 6 poules sont autorisées sur un terrain résidentiel, et aucun coq. Les odeurs ne doivent pas émaner au-delà de la ligne de propriété, et les bruits doivent être conformes aux normes. Le poulailler doit être à au moins 1 m de la ligne de propriété du voisin. (City of Somerville, 2015)

3 → FICHE 3 : AMÉNAGEMENTS COMESTIBLES

DESCRIPTION

L'agriculture s'inscrit dans le tissu urbain par le biais de différents aménagements utilisant des plantes comestibles et des arbres fruitiers à des fins ornementales et alimentaires. Aussi appelés paysages comestibles, le choix de variétés ainsi que la diversification entre des plants complémentaires peut mener à des aménagements productifs à entretien minimal. Les aménagements comestibles peuvent s'insérer facilement dans l'espace urbain et même être entretenus par les résidents. L'envergure de ce type de projet varie grandement selon le milieu et les besoins, et a généralement un caractère éducatif.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Sensibiliser la population au jardinage et à l'importance de la végétation urbaine ;
- Accroître la biodiversité urbaine ;
- Favoriser la sécurité alimentaire des résidents par l'approvisionnement en produits gratuits ;
- Donner la chance aux résidents de s'approprier l'espace public pour créer des milieux de vie plus complets, productifs et végétalisés ;
- Embellir l'espace public ;
- Atténuer/réduire la vitesse de la circulation automobile.

ASPECTS À CONSIDÉRER

- Risque de gaspillage des aliments ;
- Potentiel d'attirer de petits animaux si la récolte n'est pas bien planifiée.

LIEUX D'INTERVENTION

Terrains publics

- Cours d'écoles
- Parcs municipaux
- Bassins de rétention
- Institutions
- Rue - banquettes, saillies de trottoirs, ronds points

NATURE DE L'INTERVENTION & VARIANTES

Verdissement de rues

Les saillies de trottoirs et les espaces asphaltés méritent une attention particulière car ils ont un impact significatif sur la perception des quartiers. L'utilisation de ces milieux infertiles pour la création de micro-potagers verdoyants entraîne une appropriation du quartier par ses usagers, en plus de fournir des fruits et légumes frais aux résidents. L'ajout de saillies de trottoirs cultivées est également une occasion de resserrer les intersections pour ralentir les automobilistes qui sillonnent les quartiers. Dans plusieurs villes, le verdissement des rues est d'abord issu d'une initiative citoyenne.

Plates-bandes comestibles

Selon le principe des Incroyables Comestibles, les plates-bandes ornementales peuvent être substituées ou complétées par des aménagements comestibles. Ces plates-bandes comestibles sont à la fois utiles à titre éducatif, en plus de fournir des aliments sains, frais et locaux aux résidents et commerces de proximité. Le mouvement des Incroyables Comestibles est une démarche citoyenne visant à créer et à partager autour de jardins et d'aménagements comestibles dans l'espace public. Tous et toutes sont invités à cueillir fruits, légumes et herbes à leur passage et à redonner au suivant. L'initiative a vu le jour en 2008, en

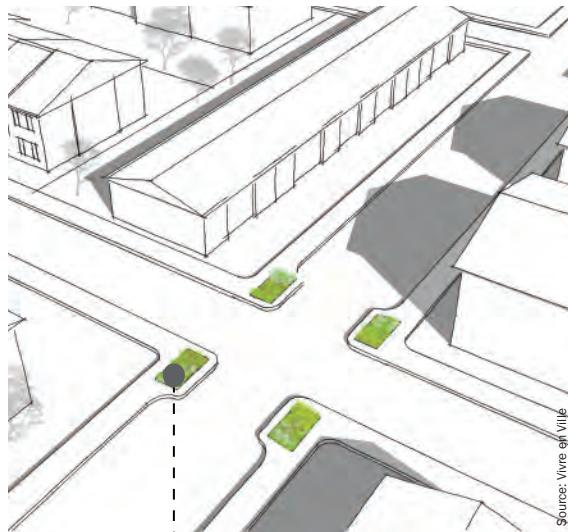
Angleterre, et ne cesse de prendre de l'ampleur un peu partout dans le monde, notamment en France et au Québec. Elle repose entre autres sur les notions d'engagement citoyen, de vivre ensemble et de sécurité alimentaire, mais peut même générer des retombées touristiques, comme c'est le cas dans la petite ville de Todmorden en Angleterre.

Forêts nourricières

Les aménagements agroforestiers associent plantes ligneuses et plantes herbacées selon les principes de la permaculture. La complémentarité se traduit par une organisation à plusieurs niveaux: canopée, arbustes, herbacées, grimpantes, rampantes, racines, etc. Ces forêts ont un rôle écologique (habitat, gestion des eaux, etc.), sociaux et économiques (fruits, noix, champignons, etc.). Les citoyens bénéficient d'un espace vert et nourricier dans lequel échanger, marcher et se ressourcer.

DÉCLINAISONS PAR TYPES DE MILIEUX

Figure 3.a Milieux commerciaux

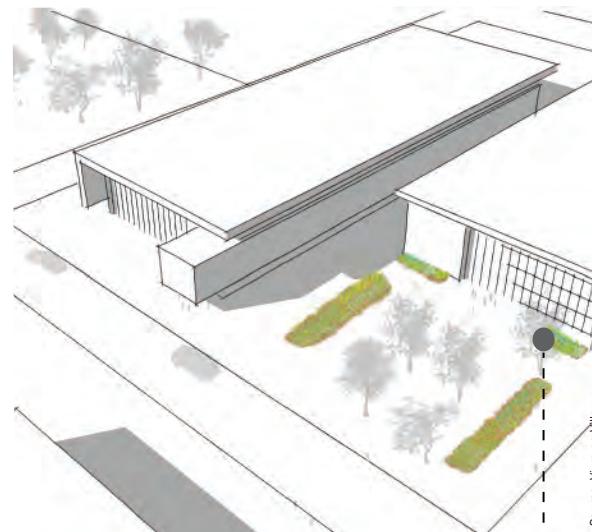


Verdissement de rue



Source: Vivre en Ville

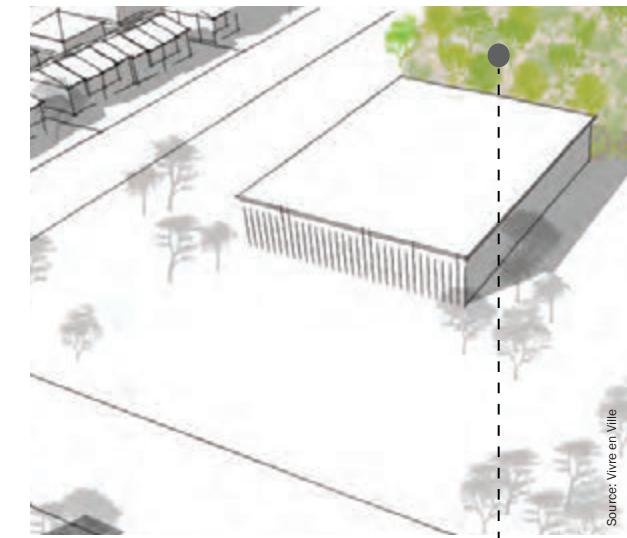
Figure 3.b Équipements institutionnels



Source: Vivre en Ville



Figure 3.c Espaces publics ouverts urbains



Forêt nourricière



Source: Vivre en Ville

Qu'est-ce que la permaculture ?

Depuis une dizaine d'années, la permaculture (ou agriculture permanente) suscite un intérêt grandissant dans le monde. Il s'agit d'une approche globale d'aménagement inspirée des écosystèmes, en particulier la forêt, visant à créer des milieux de vie à la fois productifs et sains pour l'humain et pour l'environnement. Les forêts nourricières sont des aménagements agroforestiers (association de plantes ligneuses et de plantes herbacées) réalisés selon les principes de la permaculture. David Holmgren, cofondateur du concept de la permaculture a mis sur pied une liste de douze principes qui régulent cette production agricole soutenable, tel que collecter et stocker l'énergie, ne pas produire de déchets, utiliser et valoriser la diversité, utiliser le changement et y réagir de manière créative, etc. (Holmgren, 2002).

LES JARDINS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE Québec, Québec



Source: Vivre en Ville

Aménagement comestible démonstratif

À but éducatif, le potager de l'Assemblée nationale du Québec est une vitrine hautement symbolique pour l'agriculture urbaine. Les milliers de visiteurs qui fréquentent ces aménagements comestibles chaque été sont invités à participer à un parcours commenté ou à écouter les balados mis en ligne par l'Assemblée nationale (Assemblée nationale, 2013). Les produits cultivés grâce à la collaboration avec les Urbainculteurs sont utilisés par le restaurant Le Parlementaire, et les surplus sont offerts à l'organisme Le Pignon Bleu. Le potager se décline en cinq thématiques: les petits fruits, les plantes médicinales, les légumes anciens, les légumes actuels et un hommage aux cultures amérindiennes (haricots, maïs, courge, topinambours, pimbinas, etc.) (Samson, 2013). Ces jardins sont la preuve que l'agriculture urbaine peut s'implanter dans tous les espaces verts, même sur des surfaces asphaltées grâce à de la culture en pots, et qu'elle peut être très esthétique (Assemblée nationale, s.d.).

LE MANGE-TROTTOIR À VILLERAY Montréal, Québec



Source: Vivre en Ville

Verdissement de rue

Plusieurs citoyens de Montréal font preuve d'audace afin d'amener l'agriculture urbaine au sein des quartiers. C'est le cas d'un groupe de résidents de l'arrondissement Villeray qui ont décidé de réaliser un aménagement comestible sur trois saillies à l'intersection des rues Drolet et de Castelnau. Ils ont d'abord demandé l'autorisation auprès d'une conseillère municipale, puis de la direction de l'urbanisme de l'arrondissement. Suivant les principes de la permaculture, ils ont planté des espèces comestibles dans des bacs de 25 cm de haut. Le resserrement de la rue au niveau de l'intersection apaise la circulation automobile. Le collectif de citoyens utilise actuellement les médias sociaux pour recruter des bénévoles, et vise à ce que la communauté s'approprie ce projet pilote. Une garderie s'est déjà d'ailleurs engagée à s'occuper de l'une des parcelles (Guerra, 2014).

BEACON FOOD FOREST Seattle, Washington



Source: www.architector.com

Forêt nourricière

Lors d'un cours de design en permaculture, quatre étudiants ont eu l'idée d'aménager la forêt nourricière Beacon, à Seattle. L'aménagement imite un écosystème et inclut une variété de types de plantes de tailles différentes, complémentaires les unes avec les autres. Bien que le projet fut initié et porté par la communauté, le soutien de la ville a été indispensable. Les plans finaux ont été réalisés dans le cadre d'un processus de design participatif et validé par les employés de la Ville pour assurer la faisabilité. Le projet est implanté dans un quartier multiethnique de Seattle et contribue donc à rassembler des personnes provenant d'horizons culturels fort différents (Beacon Food Forest, 2015). La récolte responsable et équitable des noix, pommes, prunes, baies, légumes racines, herbes, etc. est gratuite, puisque la forêt est implantée sur un terrain public. En 2011, la première phase de la forêt fut réalisée (7 000 m²), et le projet complet accueillera également, à terme, un jardin communautaire, une aire pour enfants et des ateliers communautaires (Prall, 2013).

RESPONSABITÉS À ASSUMERÉ

Citoyens

- Joindre un groupe pour mettre en place, avec la permission de la municipalité, des aménagements comestibles dans les quartiers ;
- Cultiver l'espace mis à disposition par les municipalités ;
- Entretenir et récolter responsablement les produits des aménagements comestibles.

Entreprises paysagistes

- S'associer avec des organismes pour la conception et la réalisation de projets d'aménagements comestibles ;
- Conseiller et éduquer la population et les élus sur les choix d'espèces afin d'élaborer un plan d'aménagement varié à faible entretien incluant des espèces indigènes ;
- Répertorier les tâches d'entretien à effectuer, l'expertise requise et planifier la récolte pour assurer une bonne distribution et minimiser les pertes.

Municipalités

- Remplacer certains aménagements ornementaux par des aménagements comestibles et intégrer des aménagements comestibles et forêts nourricières dans les parcs et espaces publics ;
- Autoriser l'utilisation des saillies de trottoirs pour la création d'aménagements comestibles ;
- Rédiger un protocole d'entente avec les partenaires, et valoriser la responsabilisation de certains groupes, par exemple le jumelage avec des écoles, centres communautaires, etc. ;

- Élaborer des lignes directrices pour régir l'ensemble des activités ;

- Éduquer le public sur les bonnes pratiques grâce à des outils d'information et de vulgarisation.

Organismes

- Supporter les groupes de citoyens qui souhaitent mettre en place un projet d'aménagement comestible dans leur ville ;
- Approcher les entreprises paysagistes afin de faire la promotion d'aménagements comestibles ;
- Fournir aux citoyens la liste des aménagements comestibles et de l'information sur les bonnes pratiques de récolte ;
- Coordonner l'entretien.

ASTUCES D'IMPLANTATION

- Privilégier les bacs surélevés pour contourner le problème de contamination des sols ;
- Cultiver des plantes grimpantes sur des tonnelles lorsque l'espace est très restreint ;
- Privilégier des espèces tolérantes à l'ombre lorsque les conditions d'ensoleillement sont moindres.

Exemple de lignes directrices à Vancouver

À Vancouver, l'espace entre la rue et le trottoir est souvent gazonné. Les résidents sont invités à transformer celui près de chez eux en jardin. Cette liberté permet d'exposer le caractère des quartiers, d'embellir la ville et d'augmenter le sentiment de fierté des résidents. Voici les lignes directrices :

- Contacter la ville pour confirmer la localisation du futur jardin
- Retirer le gazon et creuser un maximum de 15 cm dans le sol
- Respecter une distance de 1,5 m autour des bornes fontaines et de 30 cm en bordure de la rue
- Créer des aménagement d'au plus 6 m de long et 1 m de haut (0,6 m près des coins pour la visibilité)
- Choisir des plants qui supportent l'hiver et qui n'ont pas besoin de pesticides
- Vérifier que le sol n'est pas contaminé avant de planter un aménagement comestible, et si tel est le cas, planter en bacs de 15 cm à 45 cm de hauteur avec de la terre propre. (City of Vancouver, s.d.)

ESTIMATION DES COÛTS

Verdissement et plates-bandes comestibles

Au Québec, on peut estimer selon l'envergure du projet les coûts de réalisation comme suit:

Verdissement de terrasse: 4 000 - 7 000\$

Toit-jardin en bacs: 6 000\$ - 15 000\$

Jardin de démonstration: 40 000 - 60 000\$

(Les Urbainculteurs, 2015).

Forêt nourricière

La Beacon Food Forest est un projet d'ensemble de 28 000m² de forêt nourricière implanté dans un parc public. Une subvention de 100 000 \$ en 2011 a permis, avec l'aide de dizaines de bénévoles, la réalisation de la première phase de 7 000 m² (Prall, 2013).

4 FICHE 4 : JARDINS PRIVÉS RÉSIDENTIELS

DESCRIPTION

L'implantation d'espaces de culture privés au sein des résidences permet d'accroître l'autoproduction. Les jardins ont un impact favorable sur la consommation de fruits et légumes et l'activité physique, en plus d'augmenter le sentiment d'appartenance des occupants. La façon d'intégrer l'agriculture aux ensembles immobiliers dépend généralement du mode de tenue des bâtiments et de l'espace disponible. Les jardins partagés sont idéaux dans les ensembles immobiliers où les résidents partagent une cour ou une toiture terrasse. Les jardins en privés s'implantent plus aisément dans les milieux à faible densité.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Sensibiliser les citadins à l'origine et la qualité de leur alimentation ;
- Créer des milieux de vie plus complets et animés;
- Favoriser la sécurité alimentaire par l'accès à des produits sains et locaux ;
- Participer à la gestion des eaux de pluie, diminuer l'îlot de chaleur urbain, créer des habitats pour la biodiversité, améliorer la qualité de l'air, etc. ;
- Encourager les stratégies diverses d'intégration d'agriculture urbaine dans les projets de développement immobilier et dans les milieux en manque de terres cultivables;
- Créer un potentiel de retour sur investissement par l'augmentation de la valeur immobilière.

ASPECTS À CONSIDÉRER

- Peu d'espace au sol dans certains secteurs ;
- Les espaces de culture peuvent être perçus comme inesthétiques par certains citoyens ;

- Difficultés techniques d'intégration architecturale dans le cas des jardins en toiture (renforcement de structure, risque d'infiltration d'eau, etc.) ;
- La réglementation municipale limite parfois l'implantation de certains types de jardins, notamment en façade avant. L'utilisation de pesticides est incompatible avec la proximité des milieux de vie.

LIEUX D'INTERVENTION

Lot (sol)

- Cours partagées
- Cours avant, latérale et arrière

Bâtiment

- Toitures
- Balcons
- Murs

NATURE DE L'INTERVENTION & VARIANTES

Potagers en cour arrière

Les potagers privés ont généralement pour but d'approvisionner les membres d'une famille en produits maraîchers frais. Ils sont une occasion de passer du temps à l'extérieur, de développer des compétences en jardinage et rendent les cours productives tout en préservant dans plusieurs cas de l'espace disponible pour d'autres activités. Certains ménages choisissent même de construire une serre sur leur terrain pour allonger la saison de culture.

Potagers en façade

S'il est plus commun d'aménager des potagers et aménagements comestibles en cour arrière et latérale, il peut s'avérer que la cour avant soit plus

ensoleillée et parfois même plus spacieuse que la cour arrière, en faisant alors un espace de choix pour jardiner. Nourriciers et éducatifs, ils agissent à titre de vitrine de l'agriculture urbaine pour le voisinage.

Culture en bacs au sol

Presque tous les espaces peuvent être cultivés grâce aux bacs et aux pots. Ils permettent de verdir les sols bétonnés ou asphaltés, les terrains contaminés, les balcons, etc.

Cours partagées

Le partage de cours est avantageux pour les ménages qui possèdent des terrains restreints et ceux qui vivent en copropriété. Il permet aux résidents de profiter d'un espace plus vaste que s'il était segmenté, et de partager les frais et l'entretien d'aménagements paysagers comestibles.

Culture verticale

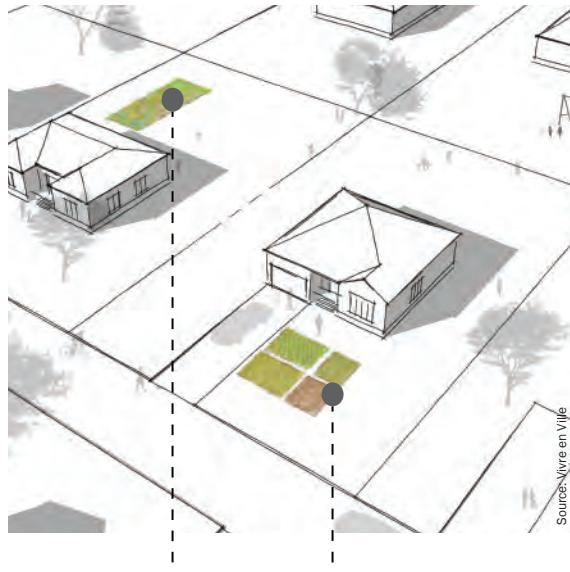
Les murs végétaux permettent de créer un jardin productif hors-sol, maximisant l'espace disponible. Ils peuvent même offrir plus d'intimité aux résidents en sous-divisant l'espace sous forme de clôture/mur productif. De nombreuses options permettent de créer un jardin vertical, comme des modules préfabriqués, des sacs multi-poches, des gouttières, etc.

Jardins sur le toit

En milieu urbain, et plus particulièrement dans les quartiers centraux, la rareté des terrains non construits et la difficulté d'accès à des espaces cultivables pousse les citadins à chercher de nouveaux lieux à investir pour y pratiquer le jardinage. À cet égard, les bacs de culture et les toits verts intensifs permettent de rentabiliser des espaces jusque là inexploités.

DÉCLINAISONS PAR TYPES DE MILIEUX

Figure 4.a Milieux résidentiels pavillonnaires

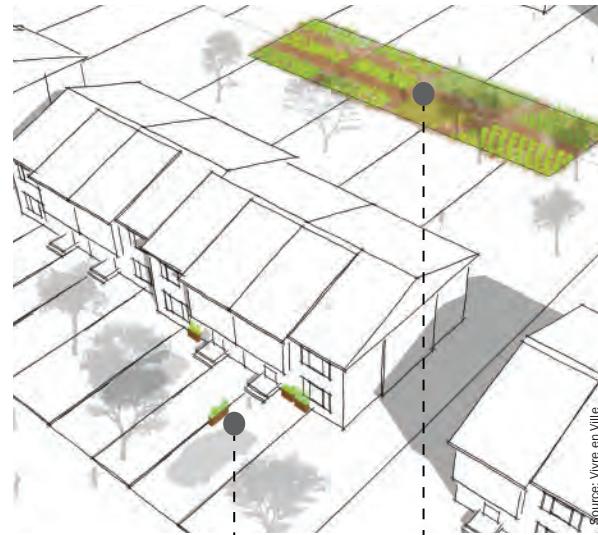


Potager en cour arrière



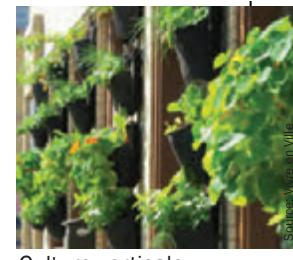
Potager en façade

Figure 4.b Milieux résidentiels mitoyens



Culture en bacs au sol

Figure 4.c Milieux résidentiels à paliers



Culture verticale



Jardin sur le toit

Toiture végétalisée et jardin sur le toit, quelle différence ?

Une toiture végétalisée implique le verdissement du toit, par l'ajout d'une membrane et d'un substrat de culture. Cela permet de mieux gérer les eaux de pluie d'un bâtiment et de minimiser les coûts de climatisation en été. Un toit vert extensif est généralement léger, possède une couche de terre peu profonde, et n'est pas accessible par les usagers. On y retrouve des végétaux de type couvre-sol et des plantes basses. La toiture végétalisée intensive possède une couche de terre plus profonde et est accessible aux usagers. Il s'agit généralement d'un espace de détente agréable où il est possible de faire pousser une plus grande variété de végétaux.

Un jardin sur le toit implique que les usagers cultivent des aménagements comestibles sur la toiture. Le jardin peut se faire grâce à une toiture végétalisée intensive, ou dans des bacs de culture déposés sur un toit terrasse.

BACKYARD HABITAT CERTIFICATION PROGRAM Portland, Oregon



Source: Vivre en Ville

Programme d'aide aux jardins privés

À Portland, les jardiniers bénéficient de l'aide du programme "Backyard Habitat Certification" pour la création de leur jardin. La première étape consiste à appliquer pour le programme, où des frais de 35 \$ sont exigés. Un technicien expérimenté étudie alors le site avec le propriétaire et émet des recommandations sur le plan d'aménagement à privilégier. L'objectif des aménagements est de réduire l'emprise des plantes invasives, d'augmenter la part de plantes indigènes, de réduire les pesticides, d'assurer une bonne gestion des eaux de pluie et d'attirer la biodiversité. Les propriétaires reçoivent également une trousse de démarrage, qui comprend du matériel éducatif utile, des rabais pour l'achat de plantes et d'outils et des cartes cadeaux. Cette initiative commune de la société Audubon, du Three Rivers Land Conservancy et de East Multnomah County Water District mise sur les efforts individuels pour créer un effet d'ensemble durable à grande échelle (Backyard Habitat Certification Program, 2015).

JARDIN POUR LES RÉSIDENTS DE COHABITAT Québec, Québec



Source: Vivre en Ville

Jardin en cour partagée

Cohabitat Québec réunit des familles, couples et personnes seules dans 42 unités d'habitation organisées autour d'une cour et de services partagés. Le projet offre une nouvelle vision de la façon d'habiter, par la création d'un milieu de vie dans un environnement sain. Les résidents sont solidaires et partagent des valeurs communes. Presque tous les aménagements paysagers sont comestibles. Le plan réalisé par l'entreprise Croque Paysage a été conçu avec des objectifs d'entretien minimal. Pommiers, poiriers, fraisiers alpins, bleuetiers et autres espèces comestibles se côtoient. Derrière les unités d'habitation se trouve un potager entretenu collectivement par les résidents. Certains produits issus de ce jardin sont utilisés dans la cuisine des repas collectifs qui ont lieu à chaque semaine. Le potager comprend également quelques parcelles individuelles que les résidents louent selon leurs besoins. La réussite du jardin est due à l'implication et à l'engagement des copropriétaires (Léger, 2015).

SOUTHEAST FALSE CREEK Vancouver, Colombie-Britannique



Source: Vivre en Ville

Jardin sur le toit

Southeast False Creek est un ancien secteur industriel et commercial de Vancouver situé sur la rive Sud de False Creek. Le site est en redéveloppement depuis 2005 afin de créer un collectivité mixte de haute densité visant les plus hauts standards de durabilité. Les eaux de pluie sont collectées intégralement et cette eau est utilisée pour l'irrigation. Environ 50% de la surface de toiture du quartier est végétalisée. En plus des toitures, plusieurs parcs et espaces publics offrent des opportunités d'agriculture urbaine appropriables par les résidents (City of Vancouver, 2014). Southeast False Creek offre entre autres à ses résidents des jardins communautaires, des espaces de culture près des rues et boulevards et des leçons de jardinage pour ceux qui souhaitent s'initier. Les objectifs du projet de redéveloppement en matière d'agriculture urbaine incluent entre autres la préservation d'espaces dédiés à la culture, la promotion d'une alimentation locale et saine, la réduction des déchets, ainsi que l'amélioration de la sécurité alimentaire. (Holland Barrs Planning Group, 2007)

RESPONSABITÉS À ASSUMER

Municipalités

- Créer un environnement favorable à l'implantation d'espaces de culture, par exemple en rédigeant des lignes directrices à l'intention des promoteurs ;
- Lever les barrières réglementaires (potagers en façade, construction de serres privées, etc.) ;
- Sensibiliser la population à l'importance d'une consommation saine et locale ;
- Élaborer et diffuser des modèles d'entente de partage de terrains à des fins de jardinage ;
- Offrir des rabais de taxes municipales et des bonus de densité aux projets immobiliers qui intègrent des espaces d'agriculture urbaine.

Organismes

- Offrir des ateliers d'éducation aux citoyens et acteurs concernés pour faciliter la mise en place d'initiatives d'agriculture urbaine ;
- Supporter et éduquer les acteurs municipaux afin qu'ils soient mieux outillés à guider et encadrer la communauté ;
- Mettre en valeur et promouvoir des projets modèles pour en démontrer la viabilité.

Promoteurs et propriétaires d'immeubles

- Planifier l'intégration de l'agriculture urbaine à la construction ou la requalification d'ensemble immobiliers ;
- Mettre en place des initiatives d'agriculture urbaine privées et les promouvoir auprès des résidents ou acheteurs ;
- Étudier le marché pour faire ressortir le potentiel de plus-value découlant de la mise en place de potagers dans les ensembles résidentiels ;
- Fournir le matériel de base nécessaire à la mise en place de jardins.

Résidents

- S'impliquer dans l'aménagement et l'entretien des jardins disponibles.

Syndicats de copropriétaires

- Mettre en place des jardins pour les résidents ;
- Élaborer un plan d'action incluant un échéancier, la liste de tâches à effectuer, ainsi que les résidents ou organismes externes concernés.

ESTIMATION DES COÛTS

Potagers en cour arrière et en façade

Le coût initial moyen pour la mise en place d'un potager privé est de 400 \$ selon Statistique Canada, bien que les experts s'entendent pour dire que 200 \$ suffisent pour se procurer le matériel et les outils nécessaires. Par la suite, les frais annuels pour l'entretien d'un jardin de 55 m² sont estimés à 70 \$ par le National Gardening association, pour une production équivalente à 600 \$ en fruits et légumes (Arbour, 2015).

Cours partagées

Cohabitat Québec est une coopérative d'habitation qui regroupe 42 logements. Presque tous les aménagements paysagers des terrains partagés sont comestibles. La conception du plan, faite par l'entreprise Croque Paysage, a coûté 3 000 \$, et la réalisation complète du projet paysager est estimée à 40 000 \$ (Léger, 2015).

Jardins sur le toit

La végétalisation de la toiture du Centre Culture et Environnement Frédéric Back a requis un investissement de 300 000 \$, financé par des fonds publics et privés. Le poids de la toiture est de 220 kg/m², et la profondeur atteint 15 à 20 cm, ce qui en fait un toit vert intensif léger et peu profond. La toiture et le mur végétal au sud permettent de garder le bâtiment au frais, assurant un confort sans climatisation en été (Calvo, 2012).

5 → FICHE 5 : FERMES URBAINES

DESCRIPTION

Rattrapées par l'étalement urbain, certaines fermes traditionnelles poursuivent pourtant leurs activités agricoles en milieu urbain ou périurbain. Pour s'adapter à la hausse des valeurs foncières et tirer profit de la proximité de la population, ces fermes développent des stratégies de mise en marché innovatrices, des activités éducatives, agrotouristiques ou de réinsertion socioéconomique.

La proximité avec les consommateurs permet aux producteurs de vendre directement leurs produits sans devoir passer par un réseau de distribution à grande échelle, conservant ainsi un prix compétitif. L'agriculture urbaine est un véritable carrefour d'innovations sociales et techniques au croisement de plusieurs disciplines. C'est ainsi que se développent l'agriculture multi-parcelles, les systèmes hybrides combinant l'élevage de poissons et la culture hydroponique (aquaponie) ou encore l'architecture et l'agriculture (fermes verticales, bâtiments vivants).

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Répondre à la demande accrue pour les aliments locaux ;
- Créer des emplois ;
- Mettre en valeur et rentabiliser l'espace disponible au cœur et au pourtour des agglomérations ;
- Éduquer la communauté aux enjeux de la provenance des aliments ;
- Promouvoir la consommation d'aliments sains et lutter contre l'obésité ;
- Réduire l'empreinte de carbone du système alimentaire en rapprochant le producteur du consommateur et en adoptant des pratiques de production et de distribution durables.

ASPECTS À CONSIDÉRER

- Peut entrer en compétition avec d'autres usages dans les milieux à forte densité ;
- Enjeu de cohabitation harmonieuse selon les modes de production ;
- Potentiel de compétition pour les producteurs locaux.

LIEUX D'INTERVENTION

Terrains

- Terres agricoles
- Terrains publics
- Arrière-cours privées

Bâtiments

- Toitures et serres en toiture
- Intérieur de bâtiments industriels

NATURE DES INTERVENTIONS & VARIANTES

Fermes traditionnelles

La continuité de fermes urbaines sur les terres agricoles permet la protection et la valorisation du territoire. La lutte contre le changement de vocation de ces terres soumises aux pressions foncières ralentit la périurbanisation et favorise par le fait même le renforcement des centralités existantes. Les milieux agricoles permettent des productions à plus grande échelle et des élevages plus importants qu'en milieu urbain.

Fermes de quartier

S'il est plus commun de trouver des fermes en zone agricole, il peut s'avérer que les friches et terrains vacants soient appropriés pour l'établissement de fermes urbaines. Leur revitalisation stimule la vie de

quartier et embellit des espaces dévalorisés. Les produits sont généralement vendus sur place ou dans des points de vente environnants. Dans les milieux défavorisés, ce type de fermes urbaines peut contribuer à réduire l'insécurité alimentaire.

Fermes multiparcellaires

Les fermiers n'ont pas besoin de posséder une terre pour cultiver des produits maraîchers; la location de plusieurs petites parcelles peut suffire à produire suffisamment pour faire vivre une micro-entreprise. La conversion partielle de lots sous-utilisés dans la ville crée à long terme un réseau productif qui alimente les marchés locaux.

Fermes verticales

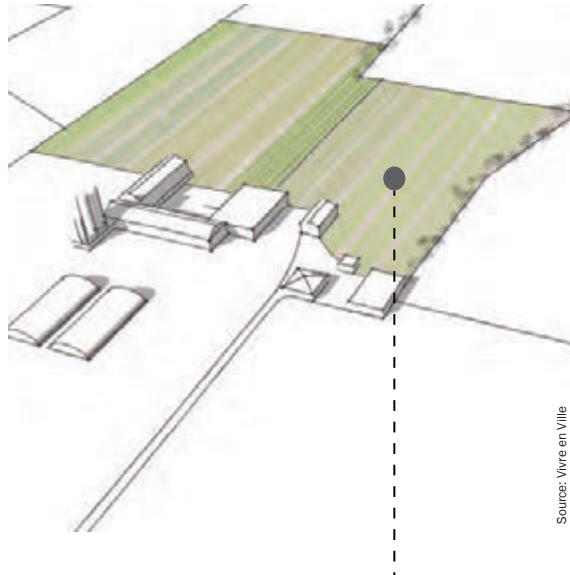
Certaines fermes urbaines choisissent de s'installer dans des bâtiments industriels pour assurer une production stable toute l'année. La réutilisation d'une infrastructure existante est favorable pour l'environnement par rapport à la construction d'un nouveau bâtiment. Les propriétaires des fermes urbaines y testent généralement diverses formes de culture visant à rentabiliser l'espace dont ils disposent, notamment l'hydroponie.

Serres en toiture

Les serres sur les toits témoignent d'une résilience face à la diminution des terres arables et le manque d'espaces verts ou cultivables en milieu urbain. Elles sont généralement localisées au cœur des villes ou dans un rayon de courte distance. Le coût d'implantation est souvent élevé, notamment dans le cas de serre sur des toitures existantes, car il est nécessaire de renforcer la structure pour supporter le poids des systèmes. Les agriculteurs s'efforcent donc de rentabiliser leurs installations en mettant sur pied des systèmes légers et compacts.

DÉCLINAISONS PAR TYPES DE MILIEUX

Figure 5.a Lieux de production agricole

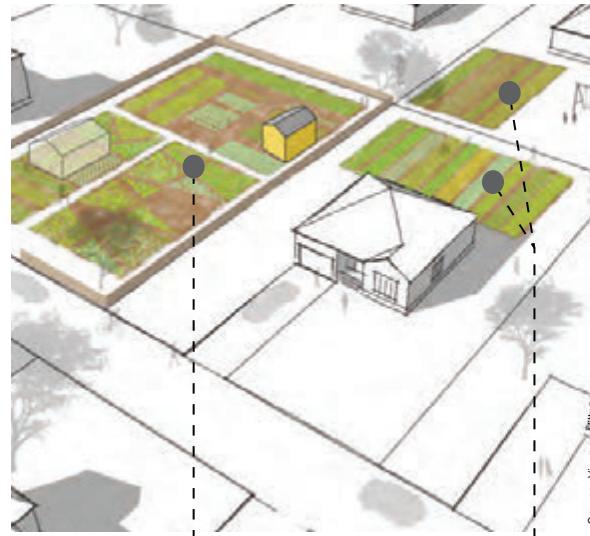


Source: Vivre en Ville



Ferme traditionnelle

Figure 5.b Milieux résidentiels pavillonnaires



Source: Vivre en Ville

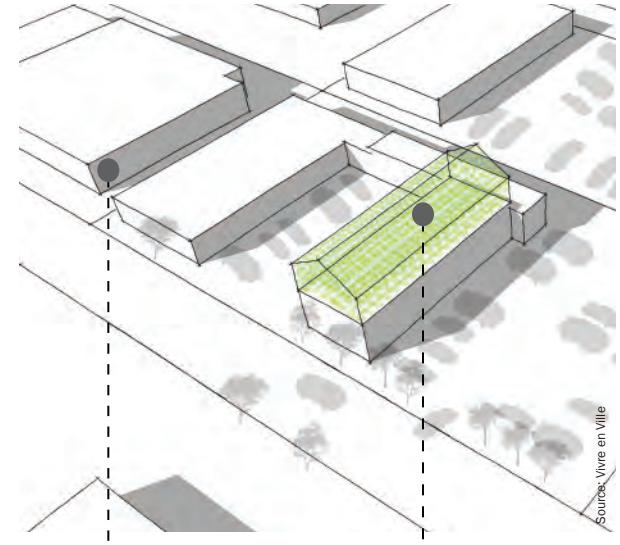


Ferme de quartier



Ferme multiparcellaire

Figure 5.c Milieux industriels



Source: Vivre en Ville



Source: www.spinfarming.com

Ferme verticale



Source: Lun Farms

Serre en toiture

Qu'est-ce que l'hydroponie?

L'hydroponie est un type de culture hors-sol. Les végétaux poussent dans un substrat neutre qui est irrigué régulièrement par une solution pompée contenant les minéraux et nutriments nécessaires à la croissance de la plante. Comme les plantes poussent sans terre, les systèmes sont très légers. Il devient alors aisé d'étager plusieurs rangs de végétaux grâce à une construction simple faite de matériaux courants, et ainsi de rentabiliser l'espace en hauteur. C'est pourquoi les fermes verticales arrivent à produire une grande quantité de fruits et légumes pour une empreinte au sol minimale. Ce type de culture exige une surveillance étroite des systèmes. La pompe qui permet de fournir de l'eau aux végétaux doit constamment fonctionner, sans quoi les racines se dessèchent en seulement quelques heures. Les systèmes hydroponiques se combinent bien avec la culture de poissons, puisque cela permet de naturellement enrichir l'eau des végétaux et purifier l'eau des poissons.

WALNUT HILLS COMMUNITY FARM Philadelphie, Pennsylvanie



GREEN CITY ACRES Kelowna, Colombie-Britannique



INTERVALE CENTER Burlington, Vermont



Ferme communautaire de quartier défavorisé

Situé dans la ville de Philadelphie en Pennsylvanie, la ferme communautaire de Walnut Hill occupe un lot vacant de 1 100 m² (Vivre en Ville, 2014). Des jeunes coopèrent pour cultiver et vendre des produits maraîchers depuis un petit espace vert inséré dans le tissu urbain. Le projet est à mi-chemin entre un jardin communautaire, un parc de poche et une ferme urbaine. Les produits cultivés sont vendus sur place dans un kiosque prévu à cet effet et dans quelques points de ventes environnants. Cette disponibilité immédiate pour le consommateur lutte contre les déserts alimentaires et améliore chez les résidents la compréhension de la provenance des aliments. C'est aussi une initiative qui revigore le quartier et permet de cultiver dans un secteur déjà animé et bien desservi par le transport en commun (West Philly Food, 2015).

Ferme multiparcellaire productive

Les responsables de cette ferme urbaine misent sur le potentiel des terrains disponibles au cœur même de la ville. Ils cultivent à partir de terrains résidentiels loués et distribuent leurs produits localement. Les personnes qui les accueillent sur leur terrain profitent d'un panier de produits maraîchers à chaque semaine en échange de l'espace offert. Cette méthode permet une utilisation accrue de l'espace disponible et a un impact environnemental positif multiple. Les produits cultivés sont exempts de tous pesticides et engrains chimiques. L'entreprise permet de limiter les CO₂ libérés dans l'atmosphère, notamment car ils offrent des produits ayant parcouru une très courte distance, parce que les producteurs se déplacent en vélo, et parce que les potagers remplacent souvent des espaces gazonnés nécessitant un entretien polluant (Green City Acres, 2015). En 2012, Green City Acres a permis de cultiver sur huit terrains résidentiels (1350 m²) près de 23 000 kg de produits maraîchers (Off Grid World, 2014).

Incubateur agricole au cœur de la ville

Intervale Center a pour mission de renforcer les systèmes alimentaires communautaires. En préservant une terre de 1 400 000 m², la ferme protège la qualité de l'eau et du sol et augmente l'accès à des aliments biologiques et locaux. Intervale Center agit également à titre d'incubateur en soutenant le démarrage d'entreprises agricoles. La ferme gère le programme d'agriculture, soutenu par la communauté, et mise sur le développement de terres vacantes dans la ville. Elle assure aussi le fonctionnement du centre de distribution alimentaire local "Intervale Food Hub". Grâce à une relation de réciprocité avec la ville, Intervale Center participe à améliorer le système alimentaire, et sensibilise la population à l'importance d'une alimentation saine. Cet organisme à but non lucratif vise la rentabilité pour assurer sa pérennité (Berman, 2011).

RESPONSABITÉS À ASSUMER

Consommateurs

- Choisir des produits locaux découlant d'une agriculture durable et urbaine ;
- Participer aux activités et corvées organisées par les fermes.

Entreprises agroalimentaires

- Mettre en place des systèmes de production durable ;
- Obtenir un permis du MAPAQ pour la production, transformation (si applicable) et la distribution des produits maraîchers ;
- Analyser le marché pour évaluer le potentiel de distribution des produits et le prix de vente adéquat ;
- Promouvoir sa mission auprès de la population et obtenir des appuis.

Institutions

- Travailler en recherche et développement afin d'élaborer des techniques agricoles durables adaptées au contexte urbain ;
- Former les entrepreneurs intéressés par l'agriculture urbaine et les outiller vers la création de fermes urbaines responsables et rentables.

Municipalités

- Établir des règlements municipaux et de zonage qui facilitent l'implantation de fermes urbaines sur le territoire et la vente de produits ;

- Soutenir la mise en place de des marchés locaux et de points de vente pour faciliter la distribution des fruits et légumes cultivés sur le territoire ;
- Faire l'inventaire des parcelles vacantes et toitures pouvant potentiellement accueillir de l'agriculture urbaine dans la ville et évaluer leur potentiel ;
- Sensibiliser la population à la réalité de l'agriculture et à la cohabitation harmonieuse ;
- Favoriser l'utilisation de friches agricoles et terrains vacants à des fins d'agriculture urbaine grâce à des rabais de taxes incitatifs.

ESTIMATION DES COÛTS

Fermes de quartier

À Vancouver, les fermes urbaines Sole Food implantent des fermes sur des terrains contaminés ou asphaltés. Ils paient en moyenne 80 000 \$ à 90 000 \$ pour préparer 2 000 m² de terrain avec des bacs de culture remplis de la terre fertile. Cette superficie permet de récolter annuellement 4500 kg de produits maraîchers, ce qui correspond à un revenu d'environ 40 000 \$ (Smith, 2012); (Kimmett, 2012).

Fermes multiparcellaires

Aux États-Unis, un couple peut toucher un revenu variant de 24 000 \$ à 72 000 \$ en louant et cultivant des cours avant et arrière résidentielles totalisant une

superficie de 2 000 m². Les dépenses encourues correspondent à environ 10 à 20 % du revenu. Le travail nécessaire est de 40-45 h/semaine et 30 h/semaine en basse saison, sur un total de 8 mois par année. L'avantage majeur est que les fermiers n'ont ni besoin d'une terre, ni besoin d'un capital financier important au démarrage (Spin Farming, 2015).

Au Québec, les jardins de la Grelinette implantés à St-Armand en Montérégie génèrent un revenu brut de plus de 100 000 \$, dont 50 % en profit, sur une terre de 8 000 m². Toutes leurs cultures sont biologiques, ce qui permet un prix de vente plus élevé. Ils vendent leurs produits directement aux consommateurs pour éviter de payer un intermédiaire. Le coût de démarrage de leur ferme fut de 38 000 \$. Les deux propriétaires entretiennent la ferme avec un employé, et nourrissent ainsi 140 familles (La Semaine Verte, 2013).

Serres en toiture

Les fermes Lufa cultivent des produits maraîchers à partir de systèmes légers et efficaces installés dans des serres sur des toitures. Le coût de leur première serre fut de 2 millions de dollars pour une superficie de 2 880 m². Il récoltent environ 700 kg chaque jour de fruits et légumes, soit 255 500 kg/an. Les produits sont distribués directement par la ferme au prix de 22 \$/panier de 2,7 kg ou 30 \$/panier de 4 kg (Méthé, 2011).

Exemple de loi en Californie

En Californie, le gouvernement a rédigé une loi permettant aux villes d'émettre des rabais de taxes aux propriétaires qui cultivent leur terrain vacant durant au moins 5 ans. La taxe à payer est évaluée en fonction du revenu moyen d'une terre agricole de même taille, et non selon la valeur marchande du terrain (California Legislative Information, 2013).

BIBLIOGRAPHIE

- ARBOUR, Caroline (2015). « Le coût d'un potager », *Desjardins*. [<http://blogues.desjardins.com/coopmoi/2015/05/le-cout-dun-potager.php>] (consulté le 2 juin 2015).
- ASSEMBLÉE NATIONALE (s.d.). « Les jardins du parlement », *Assemblée nationale Québec*, Québec (Québec). [<http://www.assnat.qc.ca/jardins/>] (consulté le 15 juin 2015).
- ASSEMBLÉE NATIONALE (2013). « Visite des jardins de l'Assemblée nationale : des nouveautés comestibles à découvrir », *Assemblée nationale Québec : place aux citoyens*, Québec (Québec). [<http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/communiques/communiquepresse-2563.html>] (consulté le 15 juin 2015).
- BACKYARD HABITAT CERTIFICATION PROGRAM (2015). *Backyard Habitat Certification Program : plant roots, create a habitat, transform the world... one yard at a time.* [<http://backyardhabitats.org>] (consulté le 29 juin 2015).
- BEACON FOOD FOREST (2015). *Beacon Food Forest Permaculture Project*, Seattle (Washington). [<http://www.beaconfoodforest.org/>] (consulté le 15 juin 2015).
- BERMAN, Elizabeth A. (2011). *Creating a Community Food System : the intervalle center* (<http://www.intervalle.org>), Université du Vermont (article) [PDF]. 16 p.
- CALIFORNIA LEGISLATIVE INFORMATION (2013). « AB-551 Local government : urban agriculture incentive zones ». *California Legislative information*. [http://leginfo.legislature.ca.gov/faces/billNavClient.xhtml?bill_id=201320140AB551] (consulté le 2 juin 2015).
- CALVO, Nathalie (2012). « Construction durable: de l'isolation en paille aux toitures-jardins, ecobâtiment donne l'exemple », *TerriStorias Network : pratiques exemplaires pour un urbanisme plus soutenable*, 3 février 2012. [<http://terristorias.com/fr/2012/02/eco-batiment-exemplaire-construction-durable/>] (consulté le 29 juin 2015).
- CASSEL, Emily (2015). « ICYMI : Somerville Is A Top 5 City For Raising Urban Livestock », *Scout Somerville*, 19 février 2015. [<http://scoutsomerville.com/icymi-somerville-top-5-city-raising-urban-livestock/>] (consulté le 15 juin 2015).
- CITY OF BOSTON (2015). « Community Projects & Initiatives », *Official Web Site of the City of Boston*. [<http://www.cityofboston.gov/food/urbanag/community.asp>] (consulté le 8 juin 2015).
- CITY OF SEATTLE (2015). « Seattle Department of Neighborhoods : p-patch community gardening program », *Seattle.gov*. [<http://www.seattle.gov/neighborhoods/p-patch-community-gardening>] (consulté le 13 mai 2015).
- CITY OF SOMERVILLE (2015). *The ABC's of Urban Agriculture*, Somerville (Massachusetts), City of Somerville [PDF], 25 p.
- CITY OF VANCOUVER (s.d.). *Boulevard Gardening Guidelines*, Vancouver (Colombie-Britannique), City of Vancouver [PDF]. 4 p.
- CITY OF VANCOUVER (2014). « Southeast False Creek », *City of Vancouver*, Ville de Vancouver (Colombie-Britannique). [<http://vancouver.ca/home-property-development/southeast-false-creek.aspx>] (consulté le 14 mai 2015).
- FÉDÉRATION DES APICULTEURS DU QUÉBEC (2012). « Statistiques de l'industrie », *Fédération des Apiculteurs du Québec*. [<http://www.apiculteursduquebec.com/statistiques.php>] (consulté le 25 juin 2015).
- FOURNIER, Johanne (2015). « Des Moutondeuses entretiennent la pelouse des Jardins de Métis », *Le Soleil*, 23 mai 2015. [<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/les-regions/201505/22/01-4871849-des-moutondeuses-entretiennent-la-pelouse-des-jardins-de-metis.php>] (consulté le 12 juin 2015).
- GAUDREAU, Virginie (2011). *Analyse de l'agriculture urbaine dans les grands centres urbains en Amérique du Nord*. Essai présenté en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M. Env.), Université de Sherbrooke, 116 p.
- GOLDSTEIN, Mindy, Jennifer BELLIS, Sarah MORSE, Amelia MYERS, Elizabeth URA (2011). *Urban Agriculture : a sixteen city survey of urban agriculture practices across the country*, Turner Environmental Law Clinic [PDF]. 68 p.

- GREEN CITY ACRES (2015). *Green City Acres: sustainable urban farming*, Kelowna (Colombie-Britannique).
[\[http://www.greencityacres.com\]](http://www.greencityacres.com) (consulté le 20 mai 2015).
- GUERRA, Claudia (2014). « Cultiver sa communauté », *Le Devoir*, 21 juin 2014.
[\[http://www.ledevoir.com/non-classe/411251/cultiver-sa-communaute\]](http://www.ledevoir.com/non-classe/411251/cultiver-sa-communaute) (consulté le 18 juin 2015).
- HOLLAND BARRS PLANNING GROUP (2007). *Designing Urban Agriculture Opportunities For Southeast False Creek*, Ville de Vancouver (Colombie-Britannique), City of Vancouver [PDF]. 74 p.
- HOLMGREN, David (2002). *Permaculture : principles and pathway beyond sustainability*, Hepburn (Victoria), Holmgren Design Services. 320 p.
- HUBERT, Francine et Caroline MARIER (2012). *Mémoire sur l'agriculture urbaine à Montréal – Semer pour la santé*, Montréal (Québec), Direction de santé publique [PDF]. 24 p.
- IGNACZAK, Nina (2013). « Chicago's NeighborSpace Preserves Urban Land in the City for Community Gardens and Open Space », *SeedStock*. [\[http://seedstock.com/2013/09/10/chicagos-neighborspace-preserves-urban-land-in-the-city-for-community-gardens-and-open-space/\]](http://seedstock.com/2013/09/10/chicagos-neighborspace-preserves-urban-land-in-the-city-for-community-gardens-and-open-space/) (consulté le 8 juin 2015).
- KIMMETT, Colleen (2012). « Big Step for Big City Farming », *The Tyee : news. culture. solutions.*, 9 juillet 2012.
[\[http://thetyee.ca/News/2012/07/09/Solefood-Rising/\]](http://thetyee.ca/News/2012/07/09/Solefood-Rising/) (consulté le 3 juin 2015)
- LA SEMAINE VERTE (2013). « La ferme réinventée : illustration de la rentabilité d'une certaine agriculture à petite échelle », *Radio-Canada* (épisode), diffusé le 2 février 2013. [\[http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6578164\]](http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6578164)
- LÉGER, Philippe (2015). Responsable du volet paysage, Cohabitat Québec, Québec (Québec). Entretien avec Vivre en Ville réalisé le 15 juin 2015 à Québec (Canada).
- LES URBAINCULTEURS (2015). Agriculture urbaine, Les Urbainculteurs, Québec (Québec). Entretien réalisé avec Vivre en Ville réalisé le 23 juin 2015 à Québec (Canada).
- MÉTHÉ, Léa (2011). « Les dessous des Fermes Lufa », *Voir vert : le portail du bâtiment durable au québec*. [\[http://www.voirvert.ca/projets/projet-demonstration/les-dessous-des-fermes-lufa\]](http://www.voirvert.ca/projets/projet-demonstration/les-dessous-des-fermes-lufa) (consulté le 3 juin 2015).
- NATLAB (2012). *Greening Vacant Lots : planning and implementation strategies*, Ville de New York (New York), New York City [PDF]. 129 p.
- NEIGHBORSPACE (2015). « Community-Managed open space », *NeighborSpace*. [\[www.neighbor-space.org\]](http://www.neighbor-space.org) (consulté le 8 juin 2015).
- OFF GRID WORLD (2014). « \$80k Year Farming on 1/3 Acre : square foot gardening meets commercial farming », *Off Grid World*, 17 août 2014. [\[http://www.offgridworld.com/80k-year-farming-on-13-acre-square-foot-gardening-meets-commercial-farming/\]](http://www.offgridworld.com/80k-year-farming-on-13-acre-square-foot-gardening-meets-commercial-farming/) (consulté le 22 juin 2015).
- PRALL, Derek (2013). « Seattle food forest planted for urban foragers », *American City&County*, 10 juin 2013.
[\[http://americancityandcounty.com/sustainable-communities/seattle-food-forest-planted-urban-foragers\]](http://americancityandcounty.com/sustainable-communities/seattle-food-forest-planted-urban-foragers) (consulté le 15 juin 2015).
- PUGET SOUND REGIONAL COUNCIL (2012). *Integrating Food Policy in Comprehensive Planning : strategies and resources for the city of seattle*, [PFD]. 42 p.
- VILLE DE MONTRÉAL (2015). « Poules urbaines », *Ville de Montréal*, Montréal (Québec), Ville de Montréal. [\[http://www1.ville.montreal.qc.ca/banque311/content/poules-urbaines\]](http://www1.ville.montreal.qc.ca/banque311/content/poules-urbaines) (consulté le 2 juillet 2015).
- RICHARD, Laurie (2012). « Avoir son poulailler en ville », *Le Soleil*, 7 avril 2012.
[\[http://www.lapresse.ca/le-soleil/maison-habitation/201204/06/01-4513219-avoir-son-poulailler-en-ville.php\]](http://www.lapresse.ca/le-soleil/maison-habitation/201204/06/01-4513219-avoir-son-poulailler-en-ville.php) (consulté le 15 juin 2015).
- SAMSON, Claudette (2013). « Agriculture urbaine à l'Assemblée Nationale », *Le Soleil*, 14 juin 2013. [\[http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/agro-alimentaire/201306/14/01-4661497-agriculture-urbaine-a-lassemblee-nationale.php\]](http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/agro-alimentaire/201306/14/01-4661497-agriculture-urbaine-a-lassemblee-nationale.php) (consulté le 15 juin 2015).
- SMITH, Beverley (2012). « SOLEfood Farm changes landscapes and lives », *The Globe and Mail*, 20 novembre 2012. [\[http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/solefood-farm-changes-landscapes-and-lives/article5471486/\]](http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/solefood-farm-changes-landscapes-and-lives/article5471486/) (consulté le 3 juin 2015).

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

SPIN FARMING (2015). *Spin Farming : grow food, make money.* [<http://spinfarming.com>] (consulté le 28 mai 2015).

STALEY, Dana et Vidya Tikku (2014). Gestionnaires des jardins et des abonnements, Boston Natural Areas Network, Boston (Massachusetts). Entretien avec Vivre en Ville réalisé le 4 juin 2014 à Boston (États-Unis).

THE TRUSTEES OF RESERVATIONS (2015). « Working toward a greener city », *Boston Natural Areas Network*. [www.bostonnatural.org] (consulté le 8 juin 2015).

VIVRE EN VILLE (2014). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités.* 141 p. (coll. Outiler le Québec; 6). [[www.viveenville.org](http://www.vivreenville.org)].

WEST PHILLY FOOD (2015). *West Philly Foods: the enterprise center.* [<http://westphillyfoods.com>] (consulté le 29 juin 2015).

AYALON, Rotem, André BERGERON, Amélie GERMAIN, Benjamin GRÉGOIRE et Ismaël HAUTECOEUR (2007). *Guide pour réaliser son jardin alimentaire sur le toit*, Montréal (Québec), Alternatives / projet Des jardins sur les toits [PDF]. 77 p.

BOULIANNE, Martine, Clémence COUTURE et Ghislaine ROCH (2013). *Guide d'élevage de volailles de basse-cour*, Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles [PDF]. 35 p.

CANADA. COLLECTIF (2013). *Agriculture urbaine: aménager et nourrir la ville*, Montréal (Québec), VertigO. 389 p.

C. PROVOST, Marie (2010). *Réaliser mes semis : guide « pas à pas »*, Gatineau (Québec), Ville de Gatineau [PDF]. 15 p.

FÉDÉRATION DES APICULTEURS DU QUÉBEC (2006). *Trousse d'information et de démarrage: Apiculture*, CRAAQ, 119 p.

KUHN, Monica et Steven PECK (s.d.). *Lignes directrices de conception de toits verts*, Ontario Association of Architects & SCHL au cœur de l'habitation [PDF]. 22 p.

PHILIPS, April (2013). *Designing urban agriculture: a complete guide to the planning, design, construction, maintenance, and management of edible landscapes*, New Jersey & Canada, John Wiley & Sons Inc.. 276 p.

PLANCHENAULT, Mélina, Conseils Éco-stratégiques (2012). *Adaptation du concept d'agriculture urbaine au contexte de Gatineau: analyse écostratégique pour l'intégration de l'agriculture urbaine à la révision du schéma d'aménagement et de développement de la ville de Gatineau (Rapport final)*, Gatineau (Québec), [PDF]. 97 p.

VILLE DE GATINEAU (s.d.). *Gatineau, ville inclusive: équipements pour les jardins communautaires*, Gatineau (Québec), Ville de Gatineau [PDF]. 10 p.

VILLE DE GATINEAU (2010). *Cadre de soutien: jardins communautaires et collectifs*, Gatineau (Québec), Ville de Gatineau [PDF]. 36 p.

VILLE DE GATINEAU (2015). « Carte des jardins communautaires et collectifs », *Ville de Gatineau*, Gatineau (Québec). [http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=quoi_faire/jardins_communautaires_collectifs] (consulté le 30 juin 2015).

VILLE DE GATINEAU - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2011). *L'agriculture: aménageons le futur!*, Gatineau (Québec), Ville de Gatineau [PDF]. 24 p.



VIVRE EN VILLE

la voie des collectivités viables

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | [@twitter.com/vivreenville](https://twitter.com/vivreenville) | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK

870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY

177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4
T. 819.205.2053

